

POUR

LES SERVICES PUBLICS

FSU

REVUE DE LA FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE - FSU - PAGES SPÉCIALES AU NUMÉRO 259, OCTOBRE 2024

11^e CONGRÈS NATIONAL

RENNES
3-7 FÉVRIER
2025



Fédération Syndicale Unitaire

Cahier spécial n°1
Congrès de la FSU

Rapport national d'activité
Expressions et listes des tendances

SOMMAIRE

Rapport national d'activité

Contexte	p. 4
Situation internationale	p. 6
L'activité de la FSU dans les différents secteurs	
Fonction publique et Services publics	p. 7
Éducation, enseignement supérieur	p. 8
Justice	p. 9
Question de la transition écologique	p. 10
Droits des femmes	p. 10
Droits et libertés	p. 11
Retraité·es	p. 11
Vie interne	p. 12

Expression des tendances

Unité et Action et sans tendance	p. 14
École Émancipée et des syndiqué·es hors-tendance	p. 16
Émancipation	p. 18
Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)	p. 20
Front Unique	p. 22

POUR • pages spéciales du numéro 259 • octobre 2024 • Revue de la Fédération Syndicale Unitaire
• 22 rue Malmaison, 93170 Bagnoleux • Tél. 01 41 63 27 30 • Directeur de la publication : Benoît Teste • Internet:
www.fsu.fr • Mél: fsu.nationale@fsu.fr, pour@fsu.fr • CP : 0725-S07429 • ISSN : 1246-077X • Impression Limprime

Congrès FSU Rennes 2025

Élections fédérales

Votez du 7 novembre au 28 novembre 2024

Ce journal est à conserver précieusement, il vous sera utile pour voter (rapport d'activité, textes d'orientation, listes...). Ces textes sont également disponibles sur le site de la FSU : <https://fsu.fr/>.

Vous recevrez le matériel de vote (bulletin et enveloppe) ou les modalités de vote de votre syndicat avant le début de la période de vote, c'est-à-dire un peu avant le 7 novembre... La période de vote est fixée du jeudi 7 novembre au jeudi 28 novembre 2024.

Chacune et chacun est donc appelé-e à participer à ce scrutin fédéral afin de donner à la FSU toute sa légitimité. Ce n'est pas une affaire de spécialistes : tou-ttes les adhérent-es peuvent et doivent prendre leur place dans ce processus.

Les congrès départementaux

Les congrès départementaux se tiendront du 11 au 20 décembre 2024 et du 6 au 17 janvier 2025.

Tout comme pour le vote, la participation du plus grand nombre à cette étape de la construction démocratique de nos orientations et de nos propositions pour l'avenir est indispensable.

Les congrès départementaux préparatoires au congrès national vont débattre de quatre grands thèmes (titres provisoires) :

Thème 1 : *Éducation, formation, recherche et culture : le service public, ses personnels et leurs métiers pour l'émancipation de toutes et tous.*

Thème 2 : *Défendre et promouvoir la modernité de la Fonction publique pour réaliser le service public.*

Thème 3 : *Rupture écologique, droits humains et justice sociale : une urgence démocratique.*

Thème 4 : *Pour une FSU combative, unitaire et engagée au quotidien.*

ÉDITORIAL

On vote !

Notre 11^e congrès national se tiendra à Rennes du 3 au 7 février 2025. Le moment est donc venu de préparer ce moment important de la vie de la fédération.

Ce cahier spécial est le premier outil de préparation. Il comprend le rapport d'activité et les textes d'orientation des différentes tendances.

Toutes et tous les adhérent-es sont appelé-es à voter directement sur le rapport d'activité des trois dernières années. Ce rapport est l'aboutissement d'un travail de synthèse entre des approches diverses.

Vous aurez également à choisir entre cinq textes d'orientation et listes de tendances. Les instances de la FSU (congrès, conseil et bureau fédéraux...) sont composées en tenant compte de ce vote.

La FSU a choisi de favoriser la représentation des femmes dans ses instances en imposant un minimum de 80 femmes sur 160 candidat-es.

À la FSU, ce sont les adhérent-es qui décident du fonctionnement et de l'orientation de la fédération : un outil de démocratie qui est un élément fondamental de notre fédération.

Alors, votez massivement ! ♦

11^e CONGRÈS NATIONAL

RENNES
3-7 FÉVRIER
2025





11^e CONGRÈS NATIONAL



RENNES 3-7 FÉVRIER 2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ NATIONAL 2022-2024

Le contexte de ces dernières années

(période de février 2022 à l'été 2024)

Le mandat a été marqué par l'implication de la FSU dans la **lutte contre la réforme des retraites**, emblématique à plus d'un titre. À la fois de nos combats liant droits des salarié-es et des retraité-es, partage des richesses et projet de société, de notre capacité de mobilisation et de la force du syndicalisme mais aussi de la volonté du pouvoir de durcir l'ordre libéral et, au final, dans son obstination à imposer sa réforme « quoiqu'il en coûte ». La FSU a investi toutes ses forces disponibles dans cette bataille et tout fait pour que l'intersyndicale soit la plus unie et combative possible. En refusant de bouger malgré la force de cette mobilisation, le gouvernement porte une lourde responsabilité dans l'aggravation de la crise démocratique et dans la dynamique en faveur de l'extrême droite qui ne s'est pas démentie durant tout le mandat, jusqu'à la situation catastrophique et inédite créée par la sé-

quence issue du vote aux élections européennes avec la dissolution et des législatives anticipées.

La fin de la période couverte par ce rapport d'activité a donc été marquée par une activité syndicale intense face à la menace de prise du pouvoir par **l'extrême droite** sur fond de désespérance sociale et de repli sur soi entretenus par les forces libérales au pouvoir. Cela a justifié que la FSU prenne une position de soutien à un programme, celui du Nouveau Front Populaire, appelant à voter pour ses candidat-es et, au second tour, à battre l'extrême droite en votant pour la candidature la mieux placée pour cela. La FSU a joué tout son rôle pour construire et entretenir une dynamique sociale au moment de cette campagne, en toute indépendance vis-à-vis des partis, dans un cadre intersyndical et avec l'ensemble de la société civile. La FSU se félicite ainsi d'avoir contribué à battre l'extrême droite empêchant ainsi que son programme raciste et antisocial soit mis en œuvre. Dans le contexte politique complexe

issu de ces élections, la FSU s'inscrit dans la perspective de se mobiliser avec le mouvement social pour que les mesures de justice sociale répondant aux attentes qui se sont massivement exprimées dans les urnes soient mises en œuvre.

Pendant tout le mandat, la FSU a porté à tous niveaux la nécessité de cadres intersyndicaux larges sur des revendications unifiantes. Au cours de la lutte contre la réforme des retraites, elle a contribué à ce que les huit OS portent la revendication de retrait de cette réforme, sans que cela nuise à la popularisation de ses revendications propres, beaucoup plus exigeantes (retraite à 60 ans sans décote, maintien du code des pensions, amélioration des pensions des femmes, prise en compte des années d'étude, etc.). La capacité de l'intersyndicale à rythmer la mobilisation en fonction d'un calendrier institutionnel très contraint a permis que le mouvement monte en puissance sans parvenir cependant à accélérer son rythme pour forcer le pouvoir à céder.

La FSU a œuvré dans les secteurs où elle était en responsabilité à la généralisation de la grève et à sa reconduction en particulier autour du 7 mars.

Elle a tiré un bilan complet de cette séquence, et en particulier de la nécessité de syndiquer plus largement, de redonner aux salarié-es des outils pour agir et de les convaincre de la pertinence des actions collectives, mais aussi de la nécessité de travailler la question du relai politique des revendications syndicales.

Même *a minima*, le maintien d'un cadre d'échanges interprofessionnel à 8 organisations a permis un certain nombre d'expressions unitaires fortes, en particulier contre la réforme de l'assurance chômage. La FSU a aussi eu à cœur de développer les cadres unitaires **dans la Fonction publique** qui ont permis en particulier des mobilisations pour l'augmentation de la valeur du point d'indice et contre le projet de réforme de la Fonction publique porté par le ministre Guerini. Les initiatives publiques comme le meeting commun avec CGT et Solidaires organisé à Nantes ou encore la tribune unitaire rassemblant des syndicalistes FSU et CGT, des responsables d'associations et de collectifs de défense des services publics comme des représentant-es de partis pour fêter les 40 ans du statut ont permis de mettre dans le débat public la force du statut et la nécessité de le défendre. Dans tous les secteurs : éducation, enseignement supérieur et recherche, culture, jus-

tice, environnement, travail, fonction publique territoriale... ce sont les actions unitaires qui ont été systématiquement privilégiées.

La FSU s'est aussi attachée à tenir tout son rôle d'organisation syndicale de **transformation sociale** en défendant un projet de société en partant des préoccupations du monde du travail. Elle s'est investie dans tous les cadres larges inter-syndicaux et inter associatifs permettant de porter les alternatives écologiques, sociales, démocratiques, féministes. L'intersyndicale femmes, en lien avec le mouvement féministe, a permis le maintien d'une dynamique sociale forte et œuvre à faire du commun sur les grands événements revendicatifs que sont désormais le 8 mars et le 25 novembre. De même, le collectif éducation contre les LGBTIphobies a permis de faire de cette question un sujet syndical majeur sur lequel la FSU s'engage. La FSU a aussi particulièrement tenu à faire vivre l'alliance écologique et sociale, malgré le départ de la CGT. Cette alliance a permis de mener des actions, par exemple sur le fret ferroviaire dans la dernière période, et a aussi été un cadre d'échanges avec les associations écologistes pour lier urgence sociale et urgence environnementale. La FSU s'est également impliquée dans les cadres collectifs de défense des libertés. La FSU a été partie prenante d'un cadre de défense des libertés, d'opposition aux racismes et aux violences policières, notamment suite à la mort de Nahel.

La FSU s'est aussi engagée dans les combats pour la paix, en solidarité avec l'Ukraine ou encore pour demander un cessez-le-feu à Gaza.

La FSU, par le biais de trois de ses syndicats nationaux membres fondateurs, siège à chaque Conseil d'Administration d'ATTAC. Elle a ainsi pris part activement à l'organisation et à l'animation des Universités Européennes des Mouvements Sociaux, mais aussi à d'autres événements comme les ECSA de Marseille.

La campagne pour les **élections professionnelles** de décembre 2022 a été l'occasion, pour la FSU, de faire la promotion d'un syndicalisme qui n'oppose pas la proximité, le caractère très concret de son action (les « petits combats »), et son côté très militant et engagé pour la justice sociale et l'intérêt général. Les résultats des élections ont globalement conforté la FSU qui est la fédération de la Fonction publique qui progresse le plus en pourcentage et permis de remplir un des deux objectifs que la FSU s'était fixée : devenir représentative à la Fonction publique territoriale, tandis que la FSU est restée deuxième à la Fonction publique de l'État mais s'est encore rapprochée en voix du deuxième objectif, la première place. La FSU a cependant perdu la représentativité à la Justice, essentiellement en raison d'un corps électoral modifié.

Les modifications de modalités de vote avec le passage à un scrutin

électronique ont fait globalement chuter la participation. Avec un fort réservoir de voix dans l'éducation déjà passée à ce mode de scrutin et dont le taux de participation s'est ainsi maintenu, la FSU a également bénéficié d'un différentiel de participation favorable en plus d'un engagement militant exceptionnel durant la période de vote.

La FSU a mené plusieurs campagnes de syndicalisation. Malgré la loi de transformation de la Fonction publique et la suppression de nombreuses compétences des commissions paritaires, les syndicats de la FSU ont maintenu un taux d'adhésion important dans de nombreuses professions, signe de la vitalité de notre syndicalisme et de la capacité que les militant·es ont eue à s'adapter aux nouvelles conditions.

L'idée qui a guidé la FSU dans toute la période est que son renforcement ne s'oppose pas au travail intersyndical et aux alliances nécessaires et singulières au sein du syndicalisme de transformation sociale.

Le congrès de Metz avait réaffirmé l'objectif d'unir le syndicalisme de transformation sociale en mettant en discussion la création d'un **nouvel outil syndical**. Solidaires n'a pas souhaité pour l'instant s'engager davantage dans la construction d'un nouvel outil syndical, à l'inverse de la CGT qui a proposé la création d'un groupe de travail CGT-FSU pour refonder le syndicalisme de transformation sociale. La FSU s'est pleinement engagée

dans ce cadre, tout en portant l'idée qu'il avait vocation à s'élargir encore. Elle mène des discussions poussées avec la CGT en ce sens et des propositions concrètes d'approfondissement du travail en commun ont d'ores et déjà été mises en œuvre.

Situation internationale

La FSU s'est particulièrement impliquée sur les questions internationales.

Elle s'est exprimée et a participé aux manifestations en faveur de la paix. Sur la guerre en **Ukraine**, elle a dénoncé l'agression russe et exigé la mise en œuvre d'une solution diplomatique respectueuse du droit des peuples et d'un cessez-le-feu conditionnés par le retrait de troupes russes de tout le territoire ukrainien.

La FSU a participé à toutes les actions de solidarité syndicale, tant dans les expressions de soutien envers le peuple ukrainien agressé qu'envers les travailleurs et travailleuses d'Ukraine confronté·es à des mesures antisociales, et en étant partie prenante de tous les cadres intersyndicaux permettant d'organiser les solidarités concrètes avec les Ukrainien·nes, en particulier par deux convois intersyndicaux.

Concernant la situation en **Palestine**, la FSU a condamné les actes terroristes du 7 octobre tout en dé-

nonçant la guerre qui a suivi, menée par l'État d'Israël contre la population de Gaza jusqu'à susciter une suspicion de génocide et de crime contre l'humanité. La FSU a appelé aux mobilisations pour un cessez-le-feu immédiat dans le cadre du collectif pour une paix juste et durable en Palestine. Elle a dénoncé le fait de voir le délit « d'apologie du terrorisme » détourné afin de criminaliser les expressions de soutien au peuple palestinien.

La FSU a tout particulièrement suivi les activités du collectif intersyndical **Iran** qui a organisé régulièrement des mobilisations, réunions publiques et expressions de soutien aux Iranien·nes ainsi qu'au mouvement « Femme Vie Liberté ».

La FSU a continué à s'investir dans les cadres syndicaux auxquels elle ou ses syndicats nationaux adhèrent : Internationale de l'Éducation et sa déclinaison européenne le CSEE, le CSFEF (Comité syndical francophone de l'Éducation), etc. Dans le cadre du CSFEF, les sujets traités entre autres ont été la lutte contre la marchandisation de l'école, le dialogue social, les libertés syndicales, l'éducation au développement durable, la lutte contre les violences faites aux femmes. Durant ce mandat, la FSU a obtenu son **adhésion à l'EPSU**, la fédération des syndicats des agentes et agents publics en Europe : c'est un pas important dans la reconnaissance du rôle et de la place de la FSU sur l'ensemble des

questions concernant la Fonction publique et les services publics.

Fonction publique et services publics

Dans la Fonction publique, l'action de la FSU a été guidée par la volonté de contrer au maximum les conséquences de **la loi scélérate de Transformation de la Fonction publique** et reprendre l'offensive pour défendre et promouvoir le statut.

Le congrès de Metz a confirmé et renforcé nos analyses et mandats revendicatifs dans le contexte dégradé créé par la LTFP. Pour les faire vivre, la FSU s'est attachée à renforcer la capacité de résistance de notre syndicalisme. Les stages organisés aussi bien au niveau national que départemental ont visé cet objectif. Ceci a permis notamment de partager les enjeux entourant la codification du statut général, la reconquête de la Sécurité sociale, la défense et l'amélioration du système des retraites, de réfléchir à la manière d'occuper d'avantage des terrains d'action syndicale dans l'accompagnement des personnels malgré l'amputation des compétences des CAP... Ce travail s'est révélé utile notamment dans la préparation des élections professionnelles.

Dans les instances consultatives supérieures de la Fonction publique, la FSU n'a eu de cesse de maintenir un haut niveau de critique de la LTFP, à chaque occasion. Elle a

porté une orientation permanente de défense du statut.

Ceci a permis de rétablir certaines approches statutaires ou d'empêcher quelques reculs (comme la préservation du principe du droit à la carrière dans le futur régime d'invalidité dans la FPE qui résulte de la négociation « prévoyance »). Ceci reste très insuffisant et n'est pas de nature à inverser la tendance.

Dans ses instances mais aussi en direction des agent-es et des salarié-es, en intersyndicale, la FSU s'est engagée pour **la promotion et la défense de la santé au travail**.

Cette position singulière de la FSU, lui a permis de développer une analyse et une approche cohérente du projet de loi Guerini, permettant de révéler les contradictions du projet et de se préparer à la confrontation toujours reportée.

C'est aussi cette approche statutaire qui a guidé la FSU dans tous les échanges sur la **revalorisation salariale** pour exiger des mesures générales indiciaires contre le tassement des grilles, dénoncer l'insuffisance des augmentations de la valeur du point en 2022 et 2023 et l'année blanche pour 2024.

La FSU a opposé en permanence au développement des logiques managériales, l'équilibre du statut entre droits et obligations, garantie pour tous-tes contre l'arbitraire.

Malgré notre approche critique des conséquences de l'ordonnance sur la négociation collective, la FSU a été très active dans les négociations

découlant des accords-cadres sur le télétravail ou sur la PSC dans l'objectif de défendre et d'améliorer les droits des agent-es. La PSC, imposée par les gouvernements Macron, va à contre-courant de notre revendication de remboursement de 100 % des soins prescrits par la Sécurité sociale. La FSU a dénoncé en permanence les ruptures de solidarités intergénérationnelles qui en découlent. Elle a aussi permis d'obtenir un accord FPE sur la prévoyance renforçant les garanties statutaires sur cette question.

Concernant les services publics (SP), le travail de la FSU se fait via ses syndicats nationaux, mais aussi par un travail fédéral au sein du secteur Services publics, Écologie et Alternatives sociales et économiques. Par exemple, la fédération avec ses syndicats nationaux de l'Éducation est à l'initiative d'un collectif pour la défense de l'école publique et laïque créé en mars 2024. Le secteur effectue une veille sur les textes et rapports officiels concernant les SP et les questions budgétaires de l'État. Il s'efforce de faire apparaître le lien entre les questions de la transition écologique et des SP indispensables pour qu'elle soit socialement juste et soutenable. Ce travail se matérialise entre autres par des notes produites pour chaque CDFN et diffusées ensuite aux sections départementales. Le secteur a également mis en place des stages sur les SP afin d'approfondir la réflexion fédérale : fin 2022 sur les différentes modalités

de gestion des biens communs, en 2023 sur la production de biens essentiels dans des cadres publics. La question des SP est également abordée dans les stages portant sur les questions écologiques (par exemple, le sujet du bâti public).

La FSU travaille également régulièrement avec la **Convergence Services publics**, et a activement participé à l'initiative de Lure en mai 2023, proposée par la Convergence, en mettant en place un stage intersyndical, avec CGT et Solidaires, sur le thème de la Fonction publique, ainsi qu'un atelier de réflexion sur les SP de demain.

La FSU était également présente en nombre à la journée du 15 décembre 2023 sur l'Europe et les SP et elle participe au GT spécifique sur l'Éducation mis en place par la Convergence en mai 2024.

La FSU est également membre du collectif **Nos Services publics**, avec lequel elle a des échanges réguliers. Elle a fortement participé au lancement des campagnes annuelles « Le Printemps des services publics », mais elle a aussi fourni des éléments de veille et analyses sur l'éducation en particulier, pour rapport du collectif sur l'état des SP paru en septembre 2023.

Éducation, enseignement supérieur

Les ministres **Blanquer, Fesneau et Vidal**, et les suivant-es, ont pour-

suivi le travail de sape néolibérale contre l'École publique, l'Université et leurs personnels. La FSU a combattu ces politiques éducatives réactionnaires, en informant et mobilisant les personnels et les usager-ères du service public d'Éducation. Elle a défendu un système éducatif égalitaire et émancipateur, aux antipodes de réformes renforçant les inégalités scolaires avec un tri social des élèves et étudiant-es de plus en plus assumé. Elle a mené diverses actions en direction des personnels, recherché les arcs intersyndicaux et avec les parents d'élèves. La FSU a exigé un véritable dialogue social en critiquant des décisions prises sans concertation réelle et a insisté pour que les syndicats et les personnels soient entendus dans leurs revendications.

Après la pandémie, la FSU a multiplié les interventions pour garantir la transparence sur l'état sanitaire et des mesures pour compenser les inégalités d'apprentissage qui s'étaient creusées entre élèves pendant les confinements. Entre autres, elle a insisté sur la nécessité de réduire la charge de travail des personnels pour des conditions d'enseignement plus favorables en baissant les effectifs.

La FSU a dénoncé en 2022 les difficultés rencontrées avec **la crise de recrutement**. De trop nombreuses classes se sont retrouvées sans enseignant-e. Elle a contesté la désorganisation croissante causée par des réformes imposées à marche forcée

et exigé des mesures d'urgence pour pallier ces insuffisances. Dès le printemps 2023, elle a dénoncé avec vigueur le PACTE, présenté scandaleusement comme une mesure de revalorisation salariale mais qui s'attaque en réalité aux métiers et aux statuts.

Avec les mesures du « **choc des savoirs** », Gabriel Attal a poursuivi l'œuvre d'exacerbation du tri social des élèves en en assumant explicitement les conséquences. Les Réformes du LP, l'acte 2 de l'inclusion, les Établissements publics expérimentaux (EPE), l'acte 2 de l'autonomie sont en cohérence avec le choc des savoirs pour dégrader les conditions de travail des personnels et accroître les inégalités entre élèves et entre établissements. Le plan « un jeune, une solution » comme les subventions massives de l'apprentissage mettent en concurrence des voies de formation, favorisant les formations privées, y compris en post-bac.

La FSU a dénoncé l'entrisme des entreprises à l'école avec la découverte des métiers au collège, les stages en entreprise en seconde générale et technologique, le bureau des entreprises en lycée professionnel.

La FSU a participé activement aux instances régionales (CREFOP, CESSER) pour défendre à tous les niveaux ses mandats comme la priorité à la formation initiale sous statut scolaire.

La FSU a défendu l'Éducation prioritaire et s'est opposée aux logiques d'enfermement de la jeunesse de certains quartiers (SNU, internat, tenue unique, etc.). Elle a dénoncé le séparatisme scolaire porté par les plus aisé-es qui choisissent l'entre-soi des écoles privées.

Motrice de l'intersyndicale de la voie professionnelle, la FSU a combattu **la contre-réforme des lycées professionnels**. Largement relayée et prise aussi en charge par les sections départementales de la FSU, la mobilisation a permis de mettre en échec le projet initial d'augmentation des PFMP de 50 % pour toutes les classes de CAP et bac pro. La FSU poursuit la lutte pour le retrait de cette contre-réforme.

La FSU a mené une forte lutte contre le « choc des savoirs » qui a mobilisé les collègues pendant plusieurs mois, particulièrement dans les collèges. Si dans certains départements la mobilisation a pu s'étendre au primaire et aux parents d'élèves, cela n'a pas été le cas partout. Du matériel commun premier et second degré a été élaboré pour montrer la cohérence du choc des savoirs et en particulier un quatre pages, décryptant le caractère systémique de l'attaque contre l'école qu'il constitue, a été diffusé. Davantage de matériel, des webinaires, des colloques inter-degré, une incitation à des initiatives inter-degré dans les départements et un soutien à leur organisation auraient pu être mis en place pour donner plus de

force à la campagne fédérale car c'est ce travail de terrain, inter-degrés et associant les parents d'élèves, qui a permis de mobiliser. La FSU doit s'appuyer sur ces expériences pour construire fédéralement les réponses aux attaques systémiques contre le service public d'éducation.

La FSU a insisté sur la nécessité de renforcer les dispositifs d'accompagnement pour les élèves en difficulté. Elle a demandé des moyens supplémentaires pour les équipes pluriprofessionnelles avec un suivi global des élèves.

Elle a lutté pour des conditions de travail dignes pour les AESH avec un statut véritable, une rémunération décente, un accès au temps complet et l'abandon des PIAL.

Depuis décembre 2023, face à une **réforme de la formation initiale** des enseignant-es et CPE touchant à la fois l'architecture de formation, sa gouvernance et ses contenus, la FSU s'y est opposée en posant ses lignes rouges. Elle a mis en avant ses revendications avec un plan pluriannuel de recrutement, des pré-recrutements massifs, un plan de résorption de la précarité.

Elle a souligné l'urgence de rendre les métiers de l'éducation plus attractifs en revalorisant les salaires. Elle s'oppose à la mise sous tutelle des métiers de l'enseignement et au pilotage du système éducatif par les évaluations standardisées des élèves.

La FSU a dénoncé les coupes budgétaires dans les budgets de la recherche et de l'enseignement supérieur et a exigé du CNESER un nouveau système d'allocation des moyens plus respectueux des valeurs et objectifs du service public.

Justice

Les syndicats de la FSU ont poursuivi le travail de défense des missions et des collègues dans le cadre de la critique d'une **politique pénale toujours plus répressive et discriminante**, à rebours des idées d'émancipation et d'humanisme. La justice, toujours en grande difficulté, est devenue un sujet de campagne électorale, en particulier lors des « États Généraux de la Justice » réduits à un outil de communication sans aboutir à une réflexion d'ampleur, et de déclarations gouvernementales répétées et belliqueuses à l'égard de la jeunesse, notamment à la suite des révoltes urbaines de l'été 2023, s'inscrivant dans une logique de course aux idées d'extrême droite.

Le constat du délabrement du service public de la Justice a permis d'obtenir une augmentation de son budget et l'annonce de recrutements, notamment dans les services judiciaires. Avant qu'elles ne soient finalement rattrapées par des restrictions budgétaires, dans le cadre d'un plan d'austérité des services publics. Les budgets du ministère de la Justice restent grandement phagocytés par les programmes de

constructions d'établissements pénitentiaires.

Les syndicats de la FSU ont été à l'initiative ou ont accompagné la mobilisation de plusieurs corps de professionnel·les pour une revalorisation salariale et une amélioration de leurs conditions de travail : les DPIP (fin 2022), les greffier·ères des services judiciaires (printemps 2023) et les personnels de surveillance (été 2023), les personnels administratifs de la PJJ pour l'obtention du Ségur avec des résultats décevants malgré des mobilisations inédites.

La lutte contre la précarité des psychologues contractuel·les de la DAP ouvre, après 10 ans de bataille, sur l'extension du corps des psy PJJ. Son format ministériel et ses déclinaisons entraînent des problèmes pour lesquels la FSU reste mobilisée.

Le drame d'Incarville, avec le meurtre de deux collègues, entraîne en 2024 un émoi national sans précédent et des négociations sur les conditions de travail.

Cependant, en ressort un sentiment de deux poids deux mesures quant au traitement médiatique alors que, par exemple, un enfant décède tous les cinq jours, sous les coups d'un parent, en France (cf. : IGAS).

La FSU a continué de dénoncer la mise au ban des justiciables et des personnes détenues. Pour lutter contre, elle a pris une part active aux collectifs en lien avec le CGLPL, l'OIP, le SAF et le SM.

La FSU continue de s'opposer à l'externalisation des missions au-

près de l'entrepreneuriat social et à la volonté affichée de la direction de l'administration pénitentiaire et de la PJJ de déléguer toujours plus. La FSU dénonce également des modalités de management agressif destructrices à la PJJ.

Enfin, la FSU s'inscrit dans le camp des syndicats de transformation sociale et condamne sans aucune ambiguïté le **projet violent et xénophobe de l'extrême droite**.

Elle défend en ce sens une **justice protectrice des publics**, une justice spécifique des enfants et le droit des personnels à bénéficier d'une égalité de traitement quels que soient leur origine ethnique, leur sexualité, leur genre, leurs croyances...

Question de la transition écologique

La FSU a continué son investissement important et régulier dans le collectif « **Alliance écologique et sociale** ».

L'existence de cet espace d'échanges et de lancement d'initiatives communes entre associations de défense de l'environnement, ONG et syndicats a permis par exemple de mieux faire comprendre les enjeux de la mobilisation contre la réforme des retraites dans les ONG et associations.

La FSU a en particulier contribué activement aux groupes de travail sur les questions du Fret ferroviaire et de la gestion de la ressource en

eau, et travaillé à la mise sur pied des premières rencontres de l'Alliance écologique et sociale prévues à l'automne 2024 (sur le modèle des journées intersyndicales Femmes). La dissolution de l'Assemblée nationale a permis l'ouverture d'un dialogue avec le Pacte du pouvoir de vivre, des contacts sont créés et ouvriront peut-être des possibilités d'initiatives futures.

La FSU, dans le cadre d'une **crise agricole** désormais à ciel ouvert, a par ailleurs été active et continue de l'être aux côtés d'autres organisations tant paysannes qu'écologistes, afin que des mesures pérennes, tant en matière de justice sociale que de bifurcation écologique, soient prises. Ainsi, outre la participation à plusieurs tables rondes (notamment à l'occasion du Salon de l'Agriculture), la fédération depuis l'automne a contribué d'une part à créer le collectif Uni-Terre avec plusieurs dizaines d'organisations paysannes et écologistes et s'est d'autre part, comme la CGT et SUD, engagée aux côtés de la Confédération Paysanne et du MO-DEF, dans un travail de fond autour de la rémunération du travail et de la fonction sociale liée à la production d'une alimentation saine et respectueuse de l'environnement.

Droits des femmes

La FSU reste engagée dans les luttes féministes pour **l'égalité entre les femmes et les hommes et les**

droits des femmes. Elle s'investit dans les cadres unitaires en particulier pour construire les mobilisations le 25 novembre et le 8 mars mais aussi pour le 28 septembre (journée internationale pour le droit à l'avortement). Elle prend toute sa part dans le collectif Avortement en Europe, les femmes décident et dans le collectif #Grève-Feministe qui après la réussite de plusieurs mobilisations (11 janvier 2024 sur les violences sexuelles et la grève féministe du 8 mars, etc.) a décidé de pérenniser un travail commun.

Tous les ans, à l'occasion du 8 mars, un bilan de la place des femmes en son sein est présenté au CDFN.

La FSU a organisé des stages à destination des militantes notamment un stage femmes ouvert largement sur la santé des femmes au travail et l'égalité professionnelle. Mais aussi des stages à public plus restreint pour favoriser la prise de parole des femmes et former des formatrices à même d'animer des formations sur la lutte contre le sexisme.

Elle s'est engagée à nouveau dans l'organisation des journées inter-syndicales femmes avec la CGT et l'Union Syndicale Solidaires.

Elle a participé également à l'atelier « Femmes, santé, travail » des Assises de la santé au travail sur « Santé invisibilisée, travail invisibilisé, salariées invisibilisées ».

Enfin, la FSU a participé aux réunions de concertation sur l'égalité professionnelle (bilan, GT sur les nouveaux plans d'action...). Elle a fait de l'égalité professionnelle un axe fort de sa campagne pour le 8 mars ainsi que la nécessité de mettre en place le congé menstruel.

Droits et libertés

La FSU a développé son action sur l'ensemble des sujets touchant aux droits et libertés.

Ces trois dernières années, la politique menée par le gouvernement d'Emmanuel Macron a poursuivi ses dérives de remise en cause toujours plus avancée des droits individuels et des libertés publiques, contribuant de ce fait à banaliser davantage le discours et les thèses de **l'extrême droite**. La FSU s'est investie dans les différents cadres collectifs pour s'opposer à tous les reculs : contre la loi sécurité globale, contre la loi principes républicains, contre la loi « immigration »... La FSU a confirmé son engagement dans **VISA** (Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes).

Après le meurtre du jeune Nahel et les émeutes dans les quartiers qui s'en sont suivies en réaction, la FSU a été très active dans la construction de la mobilisation citoyenne en juillet 2023 visant à mettre dans le débat public la question du racisme systémique et la nécessité de le combattre.

La FSU a dénoncé chaque fois que nécessaire les politiques de maintien de l'ordre et de sécurité publique générant des violences policières.

Retraité-es

Depuis le congrès de Metz, les retraité-es ont poursuivi leur engagement dans le **groupe des 9** (G9) organisations de retraité-es, créé en 2014. Les dix ans du G9 ont confirmé la solidité de cet arc unitaire qui multiplie les initiatives tant au niveau national que local autour de son triptyque revendicatif : pouvoir d'achat et revalorisation des pensions, accès aux soins et exigence d'une loi de programmation « grand âge » et services publics notamment de proximité. Le G9 revendique la création d'un grand service public de l'autonomie et sa prise en charge à 100 % par la branche maladie de la Sécurité sociale. Unanime, il défend également le 100 % des soins prescrits par la Sécurité sociale.

Il rappelle inlassablement que les retraité-es sont des citoyen-nes à part entière dont les droits doivent être reconnus et même améliorés en montrant leur rôle irremplaçable dans la société.

Les retraité-es ont pris toute leur place, avec les actifs et les actives, dans les mobilisations du printemps 2023 contre la réforme des retraites. Lors des manifestations les 8 mars et 1^{er} mai, elles et ils ont affirmé la solidarité intergénérationnelle, va-

leur essentielle, en réponse aussi aux entreprises constantes de stigmatisation des retraité-es.

Sur le plan interne, la SFRN a alimenté la réflexion fédérale sur un certain nombre de dossiers : protection sociale, service public de l'autonomie, système de santé, etc. Elle a notamment travaillé à mettre en évidence les enjeux de la Protection sociale complémentaire (PSC) et alerté sur les conséquences très négatives pour les retraité-es. Elle rappelle avec force que l'objectif du 100 % Sécu des soins prescrits est atteignable pour mettre à mal la rupture des solidarités et la poursuite de l'affaiblissement de la Sécu accentuée par la PSC. Elle s'est investie dans le **groupe actifs-ves/retraité-es protection sociale**.

Les stages et les journées d'automne initiés par la SFRN ont connu leur succès habituel et constituent un lieu indispensable d'échanges, renforçant ainsi les mobilisations sur le terrain. Les représentant-es au HCFEA et dans les CDCA portent les revendications de la FSU et se font entendre : avis négatif du HCFEA sur le PLFSS 2024, vote négatif dans de nombreuses régions sur le Plan régional de santé.

Dans un contexte très compliqué, la contribution des SFR à l'unité d'action des organisations de retraité-es a montré toute son importance et participé à sa visibilité.

Vie interne

La FSU a conclu un partenariat avec le SNUIPN, syndicat de la police nationale.

Les anciens locaux situés aux Lilas, actuellement en vente, ne permettaient pas de réunir les instances de la fédération ni d'accueillir les stages de formation offrant aux militant-es une approche de la vie fédérale. Il était temps pour la FSU de se donner les moyens matériels de ses ambitions et d'offrir un cadre de travail propice à sa vie fédérale interne. C'est dans ce contexte que le siège national a déménagé à **Bagnolet** au début de l'été 2023. Ainsi, la FSU, comme les syndicats hébergés, ont pu investir des locaux neufs, pratiques et très agréables, facilitant les discussions entre les un-es et les autres. De la même façon, la plupart des réunions ou instances tant de la fédération et de ses tendances (secrétariat, BDFN, CDFN, etc.) que des syndicats nationaux hébergés (SNASUB, SNUASFP, SNUTER, SUI) ont lieu au siège de la FSU. Mais la fédération a pu aussi, grâce à un système de réservations en ligne, accueillir plusieurs réunions ou instances d'autres syndicats nationaux qui, par manque ponctuel ou récurrent de salles, ont trouvé, à Bagnolet, l'accueil matériel nécessaire. Le travail collectif national et la vie fédérale s'en trouvent grandement améliorés : les militant-es se rencontrent physiquement et s'enrichissent de leur travail réciproque.

Par ailleurs, l'ensemble des SD, CFR et syndicats nationaux, peuvent désormais commander directement en ligne le matériel FSU. Le collectif d'animation Orga-Vie fédérale a pu durant ce mandat développer l'aide fédérale aux syndicats nationaux qui en ont fait la demande. Il accompagne au quotidien ce travail fédéral et met tout en œuvre pour donner aux militant-es les moyens de faire vivre la fédération, nationalement et localement.

Le **Centre de formation FSU (CFF)** organise une trentaine des stages nationaux par an, touchant environ un millier de stagiaires. Il apporte son aide aux SN et SD pour l'organisation de leurs propres stages. Se sont développées lors du mandat 2021-2024 les formations FS-SSCT, qui permettent de donner de la cohésion syndicale aux délégations FSU, et sont une source de revenu de par le financement employeur. Le CFF s'est aussi attaché à compléter la traditionnelle formation sur le fond par une offre nouvelle d'aide au militantisme du quotidien : organisation du militantisme local, prise de parole, réponse aux médias, gestion des réseaux sociaux, formation de formateurs-trices en SD afin de développer la mise en place de stages en sections départementales... avec des techniques de l'éducation populaire facilitant les mises en situation. Il s'est en outre autorisé à faire appel à des intervenant-es spécialisé-es rémunéré-es, en tant que de besoin (journaliste, juriste...). L'arrivée à Bagnolet a donné un nouveau souffle : fluidité

dans la gestion des salles, matériel opérationnel (du bar à la visio !), présence de militant-es fédéraux pouvant intervenir facilement lors des formations...

Les stagiaires se sont montré-es très satisfait-es des nouveaux locaux. La collaboration avec le CA-Orga-VF est quotidienne et précieuse : elle facilite grandement le service rendu aux militant-es qui viennent en formation. **L'institut de recherche FSU** est lui aussi un atout, produi-

sant de la documentation, et aidant à la recherche d'intervenant-es.

La cellule FSU de veille contre les violences sexistes et sexuelles a déployé son activité pendant tout le mandat. Elle a effectué le suivi de plusieurs situations selon son protocole. Elle a produit un flyer et a effectué des interventions et des formations dans quelques syndicats nationaux. Elle a poursuivi la formation de ses membres. Deux camarades l'ont quittée, une l'a re-

jointe. Elle a été impliquée dans le groupe de travail sur son entrée dans les statuts, et dans le cadre de réflexion et de travail commun entre les cellules VSS des organisations piloté par la CGT. Un travail de rédaction d'un règlement intérieur de la cellule et d'une charte de lutte contre les VSS sont en cours ainsi que la mise à jour de son protocole au vu de l'expérience acquise et de la réflexion issue des formations réalisées. ♦

11^e CONGRÈS NATIONAL

RENNES
3-7 FÉVRIER
2025



Fédération Syndicale Unitaire



Liste Unité & Action et sans tendance

TESTE Benoît (H) SNES 93 SG FSU
 CHEVÉ Caroline (F) SNES 13 SD FSU 13
 DAVID Guislaine (F) SNUIPP 35 Co-SG SNUIPP
 BENECH Coralie (F) SNEP 75 Co-SG SNEP
 VENETITAY Sophie (F) SNES 91 SG SNES
 THOMAS Jérôme (H) SNUTER 94 SN SNUTER
 ROGER Anne (F) SNESUP 69 Co-SG SNESUP
 FERRETTE François (H) SNASUB 61 Co-SG SNASUB
 BENOIST Axel (H) SNUJP 35 Co-SG SNUJP
 GUERESCHI Saphia (F) SNCS 89 SG SNCS
 ALMAGRO Eric (H) TEIOS 13 Délégué synd. CSE France Travail
 NICOLLET Eric (H) SUI 75 SG SUI
 FONTANA Loris (F) SNPES-PJJ 74 Co-secrét. région Centre-Est
 LAYE Marie-Charlotte (F) SNUTER 13 SN SNUTER
 GRALAK Boris (H) SNCS 13 SG SNCS
 SCHNEIDER Rachel (F) SNUIPP 93 SN SNUIPP
 BOUOUDEN Mohammed Fouad (H) SUPMAE 75 SG SUPMAE
 HUBERT Benoît (H) SNEP 08 Co-SG SNEP
 BOUBET Eric (H) SNUJP-CDC 75 SG SNUJP-CDC
 CASTEL Brice (H) SNUASFF 14 SG SNUASFF
 SÉCHET Emmanuel (H) SNES 72 SGA SNES
 GARNCARZYK Igor (H) SNUPDEN 14 SG SNUPDEN
 GIRARD Marianne (F) SNEPAP 21 SN SNEPAP
 TASSEL Stéphane (H) SNESUP 77 SN FSU
 WALLET Nicolas (H) SNUIPP 75 Co-SG SNUIPP
 FRANCIUS-FIGUERES Valérie (F) SNES 971 CAN SNES
 VESCHETTI Linda (F) SNEP 29 Trésorière nationale FSU
 PALACIO Nina (F) SNUIPP 89 SN SNUIPP
 GERARDIN Sigrid (F) SNUJP 75 BN SNUJP
 LÉVÉDER Bruno (H) SNASUB 35 SN FSU
 DEVIN Paul (H) SUI 93 Président Institut FSU
 ABOT Véronique (F) SNASUB 75 CAN SNASUB
 AKLIQUAT Virginie (F) SNUIPP 13 Membre secrétariat SD FSU 13
 ANCELET Guillaume (H) SNEP 80 Ex-SD FSU 80
 APPERT Sonia (F) SNUTER 13 SNUTER PACA
 ARTAUD Michèle (F) SNESUP 13 BN SNESUP
 ARVIEU Diane (F) SNES 34 S3 SNES Montpellier
 ASCHIERI Gérard (H) SNES 93 Ex-SG FSU
 ASSIÉ-LEININGER Emilie (F) SNUIPP 01 Co-SD SNUIPP 01
 AUBRY Philippe (H) SNESUP 75 BN SNESUP
 AUGUSTE Claudine (F) SNUTER 59 Retraitée
 BASTIEN Camille (F) SNUIPP 69 CS SNUIPP 69
 BELLAY Régine (F) SNUIPP 972 Co-SD SNUIPP 972
 BENOIT Laetitia (F) SNES 77 SN SNES
 BEORCHIA Sébastien (H) SNEP 14 SN SNEP
 BILLAUX Muriel (F) SNUJP 76 Co-SG SNUJP et FSSSCT
 BOIS Emmanuel (H) SNES 30 SD FSU 30
 BOJANIC Alexandra (F) SNUIPP 61 SN SNUIPP
 BOSSARD-REFAS Zouaouia (F) SNUTER 31 SN SNUTER
 BOURGOIN Didier (H) SNUTER 93 Retraité
 BRELOT Séverine (F) SNUJP 01 Co-SG SNUJP
 CAHOUET Marylène (F) SNES 69 Représentante FSU au HCFEA
 CAILLIE Albine (F) SNUASFF 95 SGA SNUASFF
 CASSAND Virginie (F) SNES 75 SNES AESH
 CHANDAVOINE Cécile (F) SNES 27 Co-SD FSU 27
 CHOPINET Marion (F) SNES 13 S3 SNES Aix-Marseille
 CHRISTOFOL Hervé (H) SNESUP 49 BN SNESUP
 COMBE Chrystel (F) SNES 974 S3 SNES La Réunion
 CONCA Magdalena (F) SNUIPP 05 SN SNUIPP
 CÔRET Muriel (F) SNESUP 86 BN SNESUP
 CORRÈGE Audrey (F) SNUIPP 66 Co-SD SNUIPP 66
 DAMMEREY Jerome (H) SNUJP 51 BN SNUJP
 DE CARLO Alain (H) SNEP 33 SN SNEP
 DE NADAI CROS Catherine (F) SNEP 33 Secteur Jeunesse
 DENIS Marie (F) SNUIPP 74 SN SNUIPP
 DIANA-BRAS Evelyne (F) SNUIPP 78 SD FSU 78
 DUVERNY Philippe (H) SNUTER 15 SN SNUTER et SNUTER AURA
 ESPINASSE Magali (F) SNES 86 SN SNES
 FAIVRE Nathalie (F) SNES 25 S3 SNES Besançon
 FÉRET Claire-Marie (F) SNES 76 Co-S3 SNES Normandie
 GAGNIER Aurélie (F) SNUIPP 68 FSSSCT MEN
 GERLAND Cédric (H) SNES 78 Trésorier national SNES
 GOMBERT Chrystel (F) SNUIPP 31 SNUIPP 31
 GRENON Sophie (F) SNUIPP 36 Equipe Nationale SNUIPP
 GROISON Bernadette (F) SNUIPP 92 CESE
 GRÜBER Raymond (H) SNESUP 77 BN SNESUP
 GUÉVILLE Claire (F) SNES 76 SN SNES
 HAMOUDI-WILKOWSKY Sarah (F) SNUIPP 73 Equipe Nation. SNUIPP
 HART Amélie (F) SNES 21 SN SNES Lycée
 HÉBERT Pierre (H) SNASUB 76 Trésorier national SNASUB

Unité & Action et sans tendance Unir largement, pour agir !

Des crises économique, sociale, politique, démocratique et environnementale

Les crises s'enchaînent et démontrent l'impasse du néolibéralisme, confirmant l'importance du rôle des services publics et de la protection sociale. Elles réhabilitent le rôle de la puissance publique, de l'État comme des collectivités locales.

En France, comme partout en Europe, les effets des politiques néolibérales sont de plus en plus insupportables pour le monde du travail et les citoyen·nes. Leur rejet s'exprime dans de puissants mouvements sociaux, soutenus par la majorité de la population. En réaction, les gouvernements, figés dans leurs dogmes, deviennent de plus en plus autoritaires et imposent leurs contre-réformes, quitte à fouler au pied les principes démocratiques. Ces refus d'écouter et de répondre aux revendications exprimées dans les grèves et les manifestations provoquent désespérance, repli sur soi et nourrissent l'extrême droite.

E. Macron a plongé le pays dans une grave crise démocratique en refusant de reconnaître le résultat des urnes, après avoir maintes fois méprisé la démocratie sociale. Pour poursuivre coûte que coûte sa politique pourtant rejetée, il se positionne toujours plus à droite et cède désormais aux conditions du Rassemblement National. Ainsi, il continue à faire sauter des digues.

Avant les législatives, Unité et Action a milité pour que la FSU prenne position en soutien d'un programme de rupture répondant en partie à ses mandats. Ainsi la fédération a pu garder un cap syndical rassembleur. Fière de ses valeurs, elle a réaffirmé la nécessité de tout faire pour battre l'extrême droite et empêcher son accession au pouvoir. C'est fort de ces principes qu'Unité et Action continuera à œuvrer à ce que la FSU relève tous les défis syndicaux et sociaux du combat contre les idées d'extrême droite ou réactionnaires, et les politiques libérales et antisociales qui les nourrissent.

La crise environnementale résulte direc-

tement du productivisme et du développement de la marchandisation capitaliste et de la consommation. Elle appelle des alternatives de rupture.

Cette crise s'ajoute à tous les désordres géopolitiques d'où surgit la guerre, qui jettent des millions de personnes sur les chemins de l'exil. Pourtant les frontières de l'Europe restent barricadées comme si ces vies humaines ne comptaient pas. Face au défi du développement de la violence et de la barbarie, Unité et Action est de celles et ceux qui placent l'humanité au-dessus de toute autre considération.

Plus que jamais besoin d'Unité et d'Action

Courant majoritaire de la FSU depuis sa création, Unité et Action porte une orientation pour un syndicalisme à visée majoritaire, pluraliste et unitaire, rassembleur et offensif. Il assume depuis toujours un choix d'ouverture à tous les syndiqué·es, aux autres courants de pensée, à la diversité des opinions et approches par la recherche et la construction systématique de synthèses, à la diversité du syndicalisme dans notre pays, par la recherche de l'unité d'action.

Une FSU qui reste incontournable

Lors des élections professionnelles de 2022, portée par sa majorité Unité et Action, la FSU a renforcé son influence dans la Fonction publique de l'État. Dans l'Éducation nationale, elle conforte sa première place, loin devant les autres, et est majoritaire dans trois ministères. Surtout, elle a gagné sa représentativité dans la Fonction publique territoriale grâce à l'investissement permanent de son syndicat national. Ces bons résultats témoignent que nous avons su résister aux effets les plus immédiatement violents de la loi de Transformation de la Fonction publique (LTFP) pour notre syndicalisme.

Fort de l'articulation permanente de la défense du statut général des fonctionnaires à ses revendications de développement des services publics au plus près

des usager-es, partout, le corpus revendicatif de la FSU est un outil face à l'enlèvement des esprits dans le discours simpliste et mensonger de l'extrême droite. Par ses valeurs et ses principes, par ses réflexions et analyses, la FSU est aussi reconnue pour les combats qu'elle mène au-delà des strictes revendications métriques. Unité et Action est profondément engagée pour les droits des femmes, pour les droits des personnes LGBTQIA+, contre les inégalités, les discriminations, l'antisémitisme et tous les racismes.

Travailler au rassemblement

Pour Unité et Action, la construction de l'unité syndicale est le fer de lance de cette stratégie. Certains voudraient diviser le syndicalisme en deux camps irréconciliables. La tentation existe de se replier sur de multiples actions minoritaires, de témoignage. Unité et Action ne se résoudra jamais à ces orientations de défaite ! Son choix : ne jamais renoncer à chercher ce qui rassemble ! Il ne s'agit en rien d'en rabattre, de s'aligner sur le moins-disant ou de faire de l'unité un préalable à toute mobilisation. La FSU sait prendre ses responsabilités. Il s'agit au contraire, pour Unité et Action, de convaincre pour construire des mouvements d'ampleur, exigeants en termes revendicatifs, d'établir un rapport de force par des mobilisations majoritaires, loin de toute posture incantatoire.

Cette unité d'action passe aussi par une implication dans et avec le mouvement social et associatif.

Aujourd'hui, l'unification du mouvement syndical reste plus d'actualité que jamais. Loin des démarches d'appareils, il s'agit de travailler concrètement, sur des sujets précis, avec celles et ceux qui le veulent.

Des chantiers se poursuivent, en particulier avec la CGT. Nos analyses s'enrichissent. Ce travail doit s'approfondir sur le terrain, au plus près des adhérent-es, pour construire une maison commune, dans la perspective du nouvel outil syndical auquel nous aspirons. Pour répondre à toutes les attentes, cette démarche doit se poursuivre dans le respect de nos patrimoines syndicaux respectifs, ce que ne permettraient ni une absorption ni une fusion.

Renforcer la fédération

Dans cette situation périlleuse, nous devons défendre avec force les valeurs dé-

mocratiques, sociales et républicaines qui affirment l'égalité et l'universalité des droits.

Il y va d'une société capable d'assurer à toutes et tous l'accès à l'éducation, à la santé, à l'emploi et aux conditions d'une vie digne ainsi que l'égalité réelle entre femmes et hommes.

Cette exigence de justice sociale ne peut se concevoir sans justice écologique car les liens sont forts entre ces crises. Des politiques publiques doivent structurer les modes de production et de consommation dans une finalité de protection de l'environnement et des personnes, à commencer par les plus précaires et exposés aux risques climatiques.

La sécurité publique, indispensable, ne peut plus être prétexte à une réduction des libertés. Unité et Action combat l'évolution que subit la police nationale et sa doctrine d'emploi. Pour cette raison, elle soutient la demande d'adhésion du SNUIPP à la FSU. Il est indispensable de développer dans la police nationale un syndicalisme défenseur de l'intérêt général.

Renforcer la FSU, son action et son implantation passe par l'augmentation du nombre d'adhérent-es, le développement de ses syndicats, la promotion de ses pratiques syndicales et la réduction des déserts syndicaux. Pour cela, Unité et Action recherchera toujours la construction d'actions majoritaires rassemblées par la pertinence des idées.

Dans la situation internationale actuelle, encore plus aujourd'hui qu'hier, la FSU doit contribuer au développement d'un syndicalisme international et européen et y porter son ambition transformatrice.

Construire un syndicalisme de transformation sociale offensif, indépendant et démocratique, développer des dynamiques interprofessionnelles rassemblant largement les salarié-es autour de revendications et d'actions construites avec les personnels : c'est l'objet de notre 1^{er} congrès, c'est la détermination syndicale d'Unité et Action.

VOTEZ pour l'orientation et la liste « Unité et Action et sans tendance » !

suite Liste Unité & Action et sans tendance

HENRY Bruno (H) SNES 57 S3 SNES Lorraine
 HOUDU Pascal (H) SNUIPP 92 Equipe Nationale SNUIPP
 JANDAUD François (H) SNES 69 SD FSU 69
 JANKOWIAK Emilie (F) SNEP 59 S3 SNEP Lille
 JAUNET Catherine (F) SNUEP 72 Co-SD SNUEP
 JEAN DIT TEYSSIER Betty (F) SNUIPP 32 Co-SD FSU 32
 JOLLET Emmanuelle (F) SNUIPP 75 CFR FSU IDF et Co-SD FSU 75
 JUSTUM Valérie (F) SNEP 49 Co-SD FSU 49
 LAFON Mathilde (F) SNUTER 18 Co-SG SNUTER 18
 LAGARDE Sylvain (H) SNES 12 SD FSU 12
 LANGOUREAU-MOREL Fabienne (F) SNES 06 S3 SNES Nice
 LE DEUNF Marane (F) SNES 76 Trésorière nationale adj. FSU
 LE GALL Maude (F) SNCS 75 SN SNCS
 LE PAIH Gwénaél (H) SNES 35 SGA SNES
 LECAT Maryse (F) SNUIPP 80 Retraitee
 LECOINTE François (H) SNES 38 S3 SNES Grenoble
 LEGRAND Anne-Sophie (F) SNES 75 SN SNES
 LEJEUNE Sonia (F) SNUIPP 76 Retraitee
 LEMONNIER Polo (H) SNEP 14 SN SNEP SN FSU
 LERICHE Maud (F) SNCS 63 SN SNCS
 LETOWSKI Apolline (F) SNUIPP 86 Co-SD SNUIPP 86
 LLAVORI Jean-Marc (H) SNES 35 SD FSU 35
 MAHÉ AKONOM Pauline (F) SNUIPP 59 Co-SD SNUIPP 59
 MAHÉO Matthieu (H) SNES 35 S3 SNES Bretagne
 MARAY Emmanuelle (F) SNUIPP 35 SD SNUIPP 35
 MARCHE Solen (F) SNUIPP 23 Co-SD FSU 23
 MARIINI Emmanuelle (F) SNES 2B S3 SNES Corse
 MARLY Florence (F) SNASUB 13 BN SNASUB
 MARNIÈRE Mathilde (F) SNUIPP 27 Co-SD FSU 27
 MAURIAT Caroline (F) SNESUP 13 Co-SG SNESUP
 MELJAC Sonia (F) SNES 40 S3 SNES Bordeaux
 MENGIN Violaine (F) SNCS 35 SGA SNCS
 MERCIER Emmanuel (H) SNES 41 SD FSU 41
 MERLET Marie-Christine (F) SNASUB 41 BN SNASUB
 MORALES Géraldine (F) SNES 66 Co-SD FSU 66
 MOREAU Hervé (H) SNES 64 SN SNES SN FSU
 MOROS Marie-Laurence (F) SNES 38 Co-animatrice SFRN
 MOUTON Fanny (F) SNEP 56 Trésorière nationale SNEP
 NATTER Gwénaëlle (F) SNEP 54 SN SNEP Secteur Sport
 NOURI Henri (H) SNES 976 SNES Mayotte
 PECCINI Céline (F) SNUIPP 13 Co-SD SNUIPP 13
 PELTIER Mélanie (F) SNEP 78 S3 SNEP Versailles
 PIECUCH Catherine (F) SNES 62 Co-SD FSU 62
 PIELACH Angélique (F) SNUIPP 51 SD SNUIPP 51
 PINAULT Claire (F) SNETAP 77 BN SNETAP
 PITET Anne (F) SUPMAE 75 Militante SUPMAE Paris
 POIRIER Julien (H) SNUIPP 73 Equipe Nationale SNUIPP
 POLACK Bruno (H) SNETAP 94 Co-secrétaire catégorie Ens. Sup.
 POYET Valérie (F) SNUIPP 68 SD FSU 68
 PRIER-CHÉRON Dominique (F) SNUTER 28 Co-SD FSU 28
 PRIOURET Pierre (H) SNES 31 S3 SNES Toulouse
 PUERTOLAS Hélène (F) SNUTER 11 SG SNUTER 11
 QUENESCOURT Kevin (H) SNUIPP 55 Co-SD FSU 55
 QUESNEL Martine (F) SNES 50 Co-SD FSU 50
 QUÉTU Thierry (H) SNES 62 Co-SD FSU 62
 RAYNAL Grégory (H) SNUIPP 66 Equipe Nationale SNUIPP
 REMAUD Jeffrey-Gaylord (H) SNES 72 S3 SNES Nantes
 RIEU Sophie (F) SNEP 13 S3 SNEP Aix-Marseille
 RIZZO Nelly (F) SNUIPP 41 SN SNUIPP
 ROLET Frédérique (F) SNES 59 Ex-SG SNES
 ROUBLOT Emmanuel (H) SNEP 971 S3 SNEP Guadeloupe
 ROUSSET Sandrine (F) SNUIPP 04 SD FSU 04
 SAID Moinecha (F) SNUIPP 976 SD adjointe SNUIPP Mayotte
 SERRANO Conchita (F) SNASUB 30 CFR Occitanie
 SIPAHIMALANI Valérie (F) SNES 75 Présidente Centre formation FSU
 SOLDAT Patrick (H) SNES HdF SN SNES Hars-de-France
 STAËLEN Erick (H) SNES 76 SN SNES COR
 SVRDLIN Andelko (H) SNEP 13 SN SNEP
 TARDY Antoine (H) SNES 95 S3 SNES Versailles
 TERRACOL Etodie (F) SNASUB 69 BN SNASUB
 THORAVAL Laurent (H) SNETAP 53 SD FSU 53
 TRISTAN Christophe (H) SNUEP 87 S3 SNUEP Limoges, Co-SD FSU 87
 TROUCHAUD Sylvie (F) SNASUB 31 CAN SNASUB
 VALCKE Ketty (F) SNES 75 S3 SNES Paris
 VAN LUCHENE Agnès (F) SNEPAP 67 Action sociale
 VARRETTE Mathilde (F) SNCS 75 SGA, trésorière nation. SNCS
 VEINE Thierry (H) SNUIPP 81 Trésorier national adjoint FSU
 VERTALE-LORIOT Valérie (F) SNES 972 S3 SNES Martinique
 WEY François (H) SNES 54 SD FSU 54
 YOUNES Rindata (F) SNES 69 S3 SNES Lyon

Liste École Émancipée et des syndiqué-es hors-tendance

BORNAIS Claire, F, 59, SN FSU, Serv. Pub.-Écologie
 MALAÏSÉ Arnaud, H, 75, SN FSU, POUR
 MOREAU Émilie, F, 49, SN FSU, Situ. Pers. Protec. soc.
 CADREILS Laurent, H, 31, SN FSU, Orga-Vie Fédérat
 TURKI Blandine, F, 25, Co-SG FSU-SNUipp
 SCHMITT Julie, F, 54, SN SNES-FSU
 ROBERT Julie, F, 92, Co-SG SNASUB-FSU
 VASLOT Véronique, F, 94, SN SNUTER-FSU
 BERCHE Pierre-Emmanuel, H, 76, BN SNESUP-FSU
 SOUMAILLE Valérie, F, 86, S2 BN SNEP-FSU, POUR
 ODE Benoît, H, 30, SG-adj SNAC-FSU
 CASTIONI Nadine, F, 25, FSU-SNUipp, SFR-N FSU
 CAILLON Maxime, H, 87, SG adj, SNE-FSU
 NOUGAREDE Alexandra, F, 31, FSU-TEIOS, Co-SD FSU
 CARDON Fabrice, H, 72, BN SNETAP-FSU
 MEURET-CAMPFORT Eve, F, 75, SNCS-FSU
 LOPEZ Carlos, H, 63, Secr. rég. adj. SNPES-PJJ-FSU
 BELLAY Jennifer, F, 75, Secr. rég. SNEPAP-FSU
 LAINGUI Héléne, F, 35, Co-SA SNUAS-FP-FSU
 LENDORMAND Jérôme, H, 39, Co-SA SNUEP-FSU, Co-SD FSU
 BAGUIGUI-LOILLIER Yacina, F, 31, SNUITAM-FSU
 DAVID Mary, F, 44, Educ., BN SNESUP-FSU
 CORMIER Amandine, F, 93, SNES-FSU, Femmes, BDFN
 RIVOIRE Julien, H, 93, SNESUP-FSU, Serv. Pub.Écologie, BDFN
 PONSVERT Véronique, F, 76, SNES-FSU, Centre de formation, BDFN
 BEKHTARI Gregory, H, 75, SNESUP-FSU, Droits et lib., BDFN
 VIGOT Antoine, H, 76, SNES-FSU, International, BDFN

BOUTHORS Stéphane, H, 04, Co-SD FSU-SNUipp
 CROS Rozenn, F, 04, BN SNES-FSU
 LAMBERT Amélie, F, 08, SNUEP-FSU
 FALICON Jérôme, H, 08, commission retraités FSU-SNUipp
 FOUGHALI Ben Ali, H, 08, SD FSU-SNUipp
 BLANCHÉ Dominique, F, 11, SNES-FSU, CDFD
 CHOMETTE Magali, F, 11, BD SNUEP-FSU
 MOLINIER Stéphanie, F, 12, Co-Secr. rég. Occitanie SNETAP-FSU
 BERNAT Julie, F, 12, FSU-SNUipp, SD
 TAVERNIER Valérie, F, 12, SN FSU-SNUipp
 MELERE Julie, F, 13, CAA SNES-FSU
 PERRIN Mattias, H, 13, Secr. rég. SNPES-PJJ-FSU
 BOURGOUIGNON Charlotte, F, 13, Co-SD FSU-SNUipp
 FOURNIER Sébastien, H, 13, Co-SD FSU-SNUipp
 LIBRATY Joëlle, F, 13, Co-SG SNUTER-FSU Ville de Marseille
 YGOUF Ivan, H, 14, SNES-FSU, Co-SD FSU
 LAVERGNE Stéphanie, F, 15, Co-SD FSU-SNUipp
 MARTIN Laetitia, F, 16, Co-SD FSU-SNUipp
 DE WINNE Cécile, F, 17, Co-SD SNEP-FSU
 LECOMTE Béatrice, F, 17, Co-SD FSU-SNUipp
 KERLOUÉGAN Vincent, H, 21, DS FSU-TEIOS
 MAUREL Laurence, F, 21, BN SNESUP-FSU
 CONSTANT Samuel, H, 22, Co-SD FSU-SNUipp
 MIGNON Hervé, H, 24, équipe nat. FSU-SNUipp
 VIERON LEPOUTRE Christian, H, 25, BN SNASUB-FSU, Co-SD FSU
 LAPPRAND Amélie, F, 25, Co-SD FSU-SNUipp
 LAURENT Karine, F, 25, FSU-SNUipp, Co-SD FSU
 MARCEAU Thibault, H, 26, Co-Secr. section SNETAP-FSU
 GUIMARD Florimond, H, 26, Co-SD FSU-SNUipp
 BEKHTARI Mélissa, F, 29, SNEP-FSU
 VERMALE Myriam, F, 30, Co-SD FSU-SNUipp
 AVERSENQ Franck, H, 31, Co-Secr. Sect. loc. SNASUB-FSU
 MOUSSET Nicolas, H, 31, Co-SD SNES-FSU
 PERILLAT Marie-Cécile, F, 31, SNES-FSU, Co-SD FSU
 GAUTIÉ Olivier, H, 31, BN SNETAP-FSU
 ANDRIEU Charlotte, F, 31, FSU-SNUipp, Secrétariat Dép. FSU
 SEGUIN Alexia, F, 31, BD FSU-SNUipp, CDFD
 CHAUMEIL Carla, F, 33, Co-SD SNES-FSU
 DOCÉKAL Irène, F, 33, CAN SNES-FSU, CDFD
 LABORDE Laurence, F, 33, FSU-SNUipp, Co-SD FSU
 MARTINEZ Adrien, H, 33, SN FSU-SNUipp
 CIMIER Clémence, F, 34, Co-SD FSU-SNUipp
 CARO-NÉDELLEC Bastien, H, 35, SNASUB-FSU
 CARO-NÉDELLEC Marina, F, 35, CAN SNES-FSU
 CADIET Héléna, F, 35, BD FSU-SNUipp
 VACHER Céline, F, 35, SNUITAM-FSU
 DUVAL Piérel, F, 36, SNES-FSU, Co-SD FSU
 PÉROZ Manon, F, 38, CAN SNES-FSU
 BAUDOUIV Olivier, H, 38, BA secteur LDL, SNUEP-FSU
 COUSSON Mallorie, F, 39, secteur FSU-SNUipp
 DUPARET Séverine, F, 39, FSU-SNUipp, Co-SD FSU
 GAUTHERON Claude, F, 39, FSU-SNUipp, SFR-N FSU
 RIVIER Séverine, F, 39, Co-SD FSU-SNUipp

École Émancipée et des syndiqué-es hors tendance

Urgence pour un syndicalisme qui fait front !

Alors que les JO de Paris faisaient passer au second plan la guerre en Ukraine ou à Gaza, les désastres écologiques et les catastrophes humanitaires liées aux politiques migratoires répressives, en France, la séquence électorale a encore rendu plus palpable la menace de l'extrême droite au pouvoir. Les politiques néolibérales autoritaires conduites avec obstination depuis sept ans, poreuses à ses propositions comme lors de la loi « asile et immigration », sont un tremplin pour elle.

Déjouant les pronostics de victoire du RN, la campagne dynamique de la gauche, dans laquelle l'unité et la participation active du mouvement social ont été motrices, a placé le NFP en tête. Face aux nouvelles perspectives ouvertes par son programme, le pouvoir macroniste, secondé activement par le Medef, a décidé de soumettre au capitalisme non seulement les droits, les libertés et le climat, mais aussi la démocratie. Macron et son monde combattent les urgences sociales réclamées par la population : augmentation des salaires, abrogation de la réforme des retraites et relance des services publics.

Le temps presse : reprenons la main pour imposer enfin des alternatives face à l'union des droites !

Construire le rapport de forces

Pour que des millions de personnes se retrouvent en grève et dans la rue, il faut consolider la capacité du syndicalisme à peser sur le champ politique comme il l'a fait avec la puissance populaire construite lors de la dernière mobilisation retraites ou dans la séquence ouverte par la dissolution. Cela s'articule nécessairement avec les mobilisations sectorielles, notamment dans les services publics, et les mouvements sociaux de résistance et de désobéissance qui se sont développés malgré les tentatives de musellement.

Dans cette perspective, l'unité et le renforcement du syndicalisme, en particu-

lier de lutte et de transformation sociale, sont indispensables. L'urgence à refonder ce dernier oblige à avancer dans la concrétisation d'un nouvel outil syndical avec la CGT et Solidaires, sans exclusive ni limitation au travail déjà engagé avec la CGT. La perspective de création d'une structure souple du type « maison commune du syndicalisme de transformation sociale » à décliner localement et par secteurs professionnels en fonction du contexte, avec également l'échéance rapide des élections professionnelles, sera un des enjeux du congrès fédéral.

Si le syndicalisme uni est plus fort pour imposer une rupture, il ne peut pas y parvenir seul. Des cadres d'échanges larges et pérennes englobant syndicalisme, mouvements associatifs et partis politiques progressistes sont nécessaires pour imposer enfin des alternatives et faire reculer l'extrême droite. Leur périmètre et l'éventuelle construction commune de mobilisations sans que le syndicalisme soit subordonné au politique seront un autre enjeu du congrès.

Un syndicalisme qui pense le monde

Notre syndicalisme construit des liens entre préoccupations professionnelles des salarié-es, politiques menées, marche capitaliste du monde et désastres écologiques. Conscient-es que la recherche éfrénée et sans limite de profits détruit la planète et accentue les inégalités, nous portons la nécessité d'une rupture écologique. Notre syndicalisme contribue aussi à repenser une organisation du travail débarrassée du carcan néo-managérial et des hiérarchies intermédiaires. Notre syndicalisme oppose aux impérialismes la solidarité internationale, soutient les luttes décoloniales et lutte contre le militarisme. Cela passe notamment par la poursuite des mobilisations dans les cadres unitaires les plus larges pour la paix en Ukraine comme en Palestine. La dénonciation des colonialismes est indissociable de celle de l'impérialisme français, comme en Kanaky-Nouvelle Calédonie.

Dépassant la simple addition de syndicats nationaux, la FSU doit poursuivre et renforcer son implication dans les mobilisations interprofessionnelles et dans les divers collectifs portant la lutte pour la justice climatique, la défense des droits et des libertés, la dénonciation des violences d'État, la lutte contre toutes les discriminations, notamment celles visant les femmes et les personnes LGBTQIA+, et tous les racismes, l'antisémitisme comme l'islamophobie. Il y a urgence à lier combats syndicaux et antiracistes, le racisme étant une composante essentielle du vote et de l'identification à l'extrême droite.

Revendications sociales d'urgence

Porter l'espoir d'une telle transformation sociale, c'est rompre avec les politiques d'austérité et de réduction des dépenses publiques ; c'est faire jouer les solidarités par une révolution fiscale, en revenant sur la suppression de l'ISF et en taxant les superprofits.

C'est aussi augmenter les salaires, les pensions et les minimas sociaux ; c'est abroger la réforme des retraites et revenir à la retraite à 60 ans ; c'est prendre à bras le corps les questions d'emploi, de protection sociale, mettre un coup d'arrêt aux licenciements, à la précarité et abroger les contre-réformes de l'assurance chômage.

Dans la Fonction publique, c'est revenir sur la loi TFP (hors mesures d'égalité professionnelle) afin de remettre de la transparence et de l'égalité dans la gestion des carrières des agent-es et renforcer l'emploi statutaire.

C'est enfin obtenir l'égalité de traitement et d'accès aux services publics et aux droits sur tout le territoire. C'est rompre avec la politique migratoire répressive et imposer l'accueil digne des réfugié-es comme la régularisation des sans papiers.

Une FSU à l'offensive

Les coups portés au paritarisme obligent notre syndicalisme à se réinventer, en investissant encore davantage la dimension professionnelle, en renforçant la présence syndicale sur les lieux de travail, tout en œuvrant à retrouver du pouvoir d'agir dans la gestion des carrières.

Notre fédération doit développer son aptitude à fédérer les personnels, actif-ves comme retraité-es, dans l'action. Pour cela, la FSU doit faire preuve de volontarisme à les mobiliser en développant

les campagnes fédérales, en réunissant les personnels sur des temps syndicaux institutionnalisés comme lors d'assemblées générales, en généralisant les caisses de grève et en étant un moteur de l'intersyndicale.

Dans l'éducation, un acte II de la mobilisation contre le « choc des savoirs » s'impose. Le succès des formes de lutte engagées dans certains départements au printemps pousse à travailler la nécessité de l'auto-organisation, construire un lien étroit avec les parents d'élèves, et développer encore le travail fédéral dont les sections départementales et les secteurs de la FSU sont des cadres essentiels. La corrélation entre vote RN, vécu scolaire et niveau de diplôme appelle en effet une démocratisation scolaire résolue, qui rompe avec la sélection, le séparatisme scolaire, l'employabilité, et qui permette à l'ensemble de la jeunesse d'accéder à un service public d'éducation garantissant une culture commune émancipatrice, à une protection de l'enfance digne de ce nom ainsi qu'à une Justice des enfants défendant l'éducabilité de toutes et tous.

Enfin, toutes et tous les syndiqué-es doivent pouvoir militer dans un cadre protecteur et solidaire. Il faut œuvrer à la mise en place d'un groupe de travail interne dédié à la résolution et à la prévention des conflits. Face à l'extrême droite et à la répression syndicale exercée par le pouvoir, il faut sécuriser locaux, données, outils de communication et militant-es. Il faut un syndicalisme féministe, qui donne aux femmes les moyens concrets de militer, notamment par le renforcement des cellules de veille contre les violences sexistes et sexuelles et une réflexion sur l'évolution des pratiques militantes.

Nous appelons toutes celles et ceux qui partagent ces convictions et ces orientations à travailler et à agir ensemble pour construire la FSU dans un cadre démocratique et pluraliste.

Votez et faites voter pour la liste École Émancipée et des syndiqué-es hors tendance !

suite Liste École Émancipée et des syndiqué-es hors-tendance

- STEDRANSKY Aurélie, F, 41, Co-SD SNES-FSU
- FOURNIER Marie-Lise, F, 41, BN SNETAP-FSU
- POMMERET Louise, F, 43, SNES-FSU, Co-SD FSU,
- RIOUFRAT Jean-Pierre, H, 43, BN SNUTER, Co-SD FSU
- HAYE Marie, F, 44, CAN SNES-FSU, BDFN
- CHARBONNIER Vincent, H, 44, BN SNESUP-FSU, Co-resp. Coll. FDE
- SIERRA Céline, F, 44, coord acad. FSU-SNUipp
- VALIN Bernard, H, 44, FSU-SNUipp, Co-SD FSU
- HUBERT Erika, F, 45, CS FSU-SNUipp
- DE SAN MATEO Guislaine, F, 47, CAN SNES-FSU, CDFD
- DESCAVES Sandrine, F, 48, BN SNE-FSU, Co-SG branche esp. prot.
- HELOU Christophe, H, 49, SNES-FSU, Co-SD FSU
- MARPILLAT Florence, F, 52, FSU-SNUipp, Co-SD FSU
- BOURREL Stanislas, H, 54, SNES-FSU, Co-SD FSU
- HAUTENAUVÉ Anne, F, 54, Co-SD FSU-SNUipp
- VESCOVI Thomas, H, 57, SNES-FSU
- ROHART Laurie, F, 59, CAN SNES-FSU
- LEBRUN Nathalie, F, 59, CAN SNESUP-FSU, CDFD
- VIGUIER Bénédicte, F, 60, BN SNES-FSU
- ABRAHAM Sophie, F, 60, SN FSU-SNUipp, BDFN
- GUILLEAUME Danièle, F, 60, SNUTER-FSU, Co-SD FSU
- RIPART Pierre, H, 60, FSU-SNUipp, Co-SD FSU
- MARTINAGE Régis, H, 62, Co-Secr. rég. HDF SNETAP-FSU
- PONTZEELE Laurence, F, 62, secteur FSU-SNUipp
- MONIER Sandrine, F, 63, SN FSU-SNUipp, BDFN
- BLANCHARD Mathilde, F, 64, SN FSU-SNUipp
- POTTIER Clément, H, 64, FSU-SNUipp, Co-SD FSU
- IMMERY Pauline, F, 65, Co-SD FSU-SNUipp
- SPRINGER Nicolas, H, 67, SNES-FSU, CDFD
- KONIECZKA Gathe, F, 67, BD FSU-SNUipp
- ROLLIN Marc, H, 69, BN SNES-FSU
- PILLOY Manon, F, 69, FSU-SNUipp, secrétariat dép. FSU
- DONZELOT Sophie, F, 70, Co-SD FSU-SNUipp
- CASTAGNINO Vincent, H, 71, FSU-SNUipp, Co-SD FSU
- CHAUVEL Antoine, H, 72, Secteur FSU-SNUipp
- CRISTOFOLI Julien, H, 72, FSU-SNUipp, SD FSU
- LEFAUCHEUX Armelle, F, 72, CE SNUTER-FSU
- GENTNER Romain, H, 73, BN SNES-FSU
- CAVATERRA Eric, H, 75, Co-Secr. acad. SNUEP-FSU
- BOURLET DE LA VALLEE Audrey, F, 75, Co-SD FSU-SNUipp
- CASSAN Patrick, H, 75, SNUTER-FSU
- AVENEL Yris, F, 76, BA SNASUB-FSU
- CHAGNY Gaëlle, F, 76, SNCS-FSU
- ZIATI Myriam, F, 76, FSU-TEIOS
- RÉCOCHÉ Gabriel, H, 77, SNES-FSU, CDFD
- COUPRIE Julie, F, 79, Co-SD FSU-SNUipp
- PALPACUER Lydie, F, 79, FSU-SNUipp, Co-SD FSU
- NAVETEUR Sandrine, F, 80, BD FSU-SNUipp
- ALBERTY Bastien, H, 81, Co-SD FSU-SNUipp
- MANGENOT Guillaume, H, 82, FSU-SNUipp, Co-SD FSU
- GRIMAUD Marion, F, 84, BD FSU-SNUipp
- LEFEVRE Lucie, F, 85, BN SNES-FSU
- CAMINADE Pierre, H, 85, SN FSU-SNUipp
- FROMARD Louise, F, 86, BN SNASUB-FSU
- DELAGE Frédérique, F, 86, CS FSU-SNUipp
- LAJUMONT Sonia, F, 87, BA et BN SNEP-FSU
- DUMAS Marie-Mélanie, F, 87, Co-SD FSU-SNUipp
- THIEBAUT Olivier, H, 89, CAN SNES-FSU
- FORGERIT Anne, F, 90, Co-SD FSU-SNUipp
- GIRIER Stéphane, H, 92, CAN SNES-FSU
- VOILLIOT Christophe, H, 92, SNESUP-FSU
- VOLLE Audrey, F, 92, SD et CAN SNPES-PJJ-FSU
- BESNARD Damien, H, 93, SN SNES-FSU
- EL AZZOUZI Mina, F, 93, SNES-FSU, CDFD, CFR
- GUTCHARD Agnès, F, 93, BD FSU-SNUipp 93
- GALLOT Fanny, F, 94, CAN SNESUP-FSU
- JAMES Nathalie, F, 94, SD CAN SNPES-PJJ-FSU
- TRARIEUX Magalie, F, 94, Co-SD FSU-SNUipp
- OLLIVIER Sonia, F, 95, Co-SD SNPES-PJJ-FSU
- MARTIN Catherine, F, 95, BD FSU-SNUipp
- GUIEU Cyrille, H, 972, Secr. section SNESUP-FSU
- ROUSSEL Manuel, H, 973, SA adj. SNES-FSU
- JAÏR Suley, F, 973, FSU-SNUipp, Co-SD FSU
- DOR Marie Hélène, F, 974, SNES-FSU, SD FSU
- ARIBAUD Guillaume, H, 974, Trés. adj. FSU-SNUipp
- CALCINE Yohann, H, 974, SG SD SNUTER-FSU
- MOUROUMAN Raïssa, F, 974, SNUTER-FSU
- PORT SAID Anssiffoudine, H, 976, FSU-SNUipp, Co-SD FSU

GRIMAUD Frédéric, H, 13, FSU-SNUipp
DE COCK Laurence, F, 75, SNES-FSU

Liste Émancipation

ABA Eric (H) SNES 13
 ALOUSSI Rajaa (F) SNES 93
 ANCELET Malika (F) SNES 13
 ANDRÉ Mathieu (H) SNES 29
 BARROS Virginie (F) SNES 17
 BASTIEN Franck (H) SNES HDF
 BEAUNAY Pauline (F) SNES 94
 BEN MOULOUD Malika (F) SNES 13
 BERTRAND Héléne (F) SNES 69
 BEYLARD Emmanuelle (F) SNES 13
 BERZAL Quentin (H) SNES 71
 BLÉSA Sally (F) SNES 13
 BIGNON Marine (F) SNES 21
 BLANC Stéphanie (F) SNES 75
 BONNARD Michel (H) SNUipp 13
 BONNENFANT François (H) SNUipp 17
 BOURRELY Sylvie (F) SNES 83
 BOUSLIMI Jihanne (F) SNES 77
 BRAISAZ Florent (H) SNES 69
 BRAUD Claude-Michel (H) SNESUP 17
 BREYER Mathias (H) SNES 75
 BROCHARD Karine (F) SNES 17
 BRUMENT Rémi (H) SNES 69
 BRUN Margaux (F) SNUipp 83
 BUA Philippe (H) SNES 75
 BUSSE Michel (H) SNUipp 17
 CAHEN Muriel (F) SNES 74
 CANNEVIÈRE Germain (H) SNUipp 78
 CARRASSAN Emmanuel (H) SNES 13
 CARROUGE Sophie (F) SNES 21
 ABA Yannick (H) SNES 84
 CASAS Georges (H) SNES 69
 CAUVIN Kévin (H) SNES 13
 CEZARD Yann (H) SNES 75
 CHABAUD DOMEIZEL Charlotte (F) SNES 21
 CHAMBON Laurent (H) SNES 13
 CHARASSE Renaud (H) SNES 77
 GOUDARD Alexandra (F) SNES 38
 CHARLOTTE Tania (F) SNES 93
 CHARLUT Rosine (F) SNES 11
 COHEN SOLAL Marie-France (F) SNES 75
 COMBES-LAFITTE Camille (H) SNES 77
 CONTAUX Marie (F) SNUipp 13
 CORBIN Philippe (H) SNES 44
 COULAIS Murielle (F) SNES 17
 CHRISTOPHE Yu Ying (F) SNES 69
 COZZUPOLI Véronique (F) SNES 83
 DA SILVA Serge (H) SNES 44
 DAUPHINE Quentin (H) SNES 83
 DAVID Martine (F) SNES 93
 DE BELSUNCE Céline (F) SNES 94
 DEBONO Gylène (F) SNES 13
 DECAMPS Catherine (F) SNES 83
 DELIGNY Anne (F) SNES 13
 DEMEL Claire (F) SNUipp HDF
 DERBAL Nassera (F) SNES 13
 D'HERMIES Suzanne (F) SNES 93
 DIAFERIA Victor (H) SNES 21
 DI STEFANO Virginie (F) SNES 83
 DUBACQ Philippe (H) SNES 44
 DUPONT Guillaume (H) SNES 77
 DUPRAZ Blanche (F) SNES 75
 EDELINE Christine (F) SNUipp 76
 FASSO Sybil (F) SNES 75
 FERES Marie-Claude (F) SNES 87
 FIANI Laurence (F) SNES 94
 FLEURY Jean-Matthias (H) SNES 94
 FOURTINE Henri (H) SNASUB 93
 GILBERT Marielle (F) SNES 93
 GOHIN Isabelle (F) SNES 77
 GOT Stéphane (H) SNES 12
 GOUBAYON Lucile (non binaire) SNES 59
 GOUDARD Serge (H) SNES 69
 GUERCINI Maurizio (H) SNES 84
 HEMET Patrick (H) SNUipp 78
 HENRIO Yannick (H) SNAC 75
 HERMAND-SCHÉBAT Laure (F) SNESUP 69
 HETZEL Ludovic (H) SNES 75
 DEMEL Nadine (F) SNUipp 47
 HÖNLE Françoise (F) SNES 57

Émancipation

Une orientation anticapitaliste pour combattre Macron et sa politique

La politique destructrice de Macron a été massivement refusée par les luttes et lors des élections récentes. Malgré cela, après avoir prolongé les « démissionnaires » pour maintenir sa politique réactionnaire à coup de décrets, il a investi un gouvernement Barnier qui est encore plus à droite, adoubi par le RN et déjà son otage. C'est donc une offensive d'une ampleur sans précédent contre le monde du travail qui se prépare. Sous couvert de « dette publique », le prochain budget lance un plan d'austérité massif dans la Fonction publique, et vise à nouveau la protection sociale. Ce pouvoir est illégitime, aucun « dialogue social » n'est de mise avec lui. Macron prétend appliquer jusqu'au bout les exigences de la bourgeoisie et du système capitaliste : ce système, fondé sur la concurrence économique, n'engendre qu'inégalités, destruction de l'environnement et dérèglement climatique, guerres impérialistes dans le monde entier. Il entend démanteler tout ce qui fait obstacle aux profits : garanties collectives, services publics dont l'école, égalité des droits, équilibres écologiques... jusqu'aux libertés fondamentales. Ces politiques impliquent un État autoritaire : militarisme, violence du pouvoir et progression – jusqu'aux portes du pouvoir – de l'extrême droite vont de pair. Dans cette situation instable, tout peut arriver.

Mais des luttes et résistances s'organisent pour construire un autre avenir : luttes des travailleur-es y compris précaires, des jeunes, des femmes et minorités de genre, des écologistes (telles que les « Soulèvements de la terre »), des populations discriminées qui subissent le racisme. Elles peuvent prendre une dimension mondiale, comme le mouvement de solidarité durable avec le peuple palestinien. Elles montrent la volonté populaire de prendre en main son avenir : **l'auto-organisation des exploités-es et des opprimés-es constitue la clef pour organiser les luttes nécessaires, et pour porter la perspective d'une rupture avec la société capitaliste.**

Dans cette situation, la codirection « Unité&Action/École Émancipée » de la

FSU persiste dans une stratégie institutionnelle d'appareil : rester un « partenaire social » dans le cadre du système actuel, avec d'incessantes « concertations » où le gouvernement enferme les syndicats, ce qui facilite l'application de sa politique. La seule « alternative politique » envisagée étant celle d'une très hypothétique alternance électorale « de gauche » en 2027.

Émancipation propose une autre orientation : partir de revendications immédiates articulées à un projet de rupture avec le capitalisme. C'est la meilleure voie pour gagner sur les revendications, et donc aussi pour faire reculer l'extrême droite.

Face à la paupérisation, au travail empêché, à la déconsidération... agir pour un plan d'urgence !

Il s'agit de lutter contre la précarité, la relégation des quartiers populaires et des zones rurales, pour les services publics :

- ❶ retrait / abrogation de toutes les contre-réformes destructrices de Macron, et combattues par les personnels : dans l'Éducation nationale, la Fonction publique, lois liberticides, loi sur l'immigration...
- ❷ pour une plateforme revendicative unifiante :

- création de tous les emplois nécessaires, à commencer par les services publics ;
- fin de la précarité et de l'austérité salariale : réemploi et titularisation immédiate et sans conditions de tou.tes les non-titulaires, défense des garanties statutaires et un vrai statut pour tou.tes, l'alignement par le haut des conditions de travail et de service ; indexation des salaires sur l'inflation et leur augmentation uniforme (400 euros en points d'indice) ; un salaire minimum à 1 700 euros net ;
- abrogation de la contre-réforme des retraites, retour à la retraite complète (75 % du dernier salaire) à 55/60 ans ;
- retrait de la réforme de l'assurance chômage, gratuité des besoins essentiels (alimentation, transports, eau et électricité...).

Ces revendications sont incompatibles avec la politique gouvernementale, et notamment avec le budget en préparation.

Pour une école publique, démocratique et égalitaire

L'école est au cœur des projets de société y compris de l'extrême droite. Elle doit être au cœur de nos luttes, avec des revendications immédiates :

- abrogation de toutes les contre-réformes de Macron, qui asservissent l'école aux besoins du capitalisme, embrigadent la jeunesse et attaquent les statuts : « pacte enseignant », « choc des savoirs », Service national universel, Parcoursup, réformes des lycées (généralistes, technologiques et professionnels)... Tou-tes les jeunes titulaires du bac doivent pouvoir poursuivre leurs études dans les filières de leur choix, à l'abri de la précarité par un revenu décent pour chaque étudiant-e ;
- baisse des effectifs par classe, créations massives de postes de toutes catégories ;
- défense de la liberté pédagogique, qui permet des pratiques collectives fondées sur la coopération et non la compétition ;

Ce serait un premier pas vers une école laïque et émancipatrice pour toutes et tous, sans hiérarchie entre les savoirs, fondée sur des diplômés et programmes nationaux :

- le droit à l'éducation pour tou-tes et l'accueil de tout-es les enfants à besoins particuliers avec les moyens nécessaires ;
- en allant vers une scolarité sans orientation précoce jusqu'à la classe de Terminale et vers un lycée unifié polytechnique, à l'inverse du tri social actuel. Tout-e jeune doit pouvoir développer ses potentialités dans tous les domaines, et pas seulement son « employabilité ».

Laïcité

La dérive d'établissements privés comme Stanislas à Paris, rappelle qu'ils organisent le séparatisme social. Défendrez la laïcité ce n'est pas imposer un ordre moral xénophobe et diviseur, c'est : la défense de la loi de 1905, l'abrogation de tous les dispositifs anti-laïques (loi Debré) et de la loi « séparatisme ». Une école émancipatrice et unifiée nécessite la nationalisation laïque de l'enseignement privé sous contrat.

L'action syndicale au service des luttes, pour changer la société !

Une école démocratique implique un changement de société, car ce sont les besoins du capitalisme qui sont à l'origine de toutes les régressions. Pour cela, le syndicalisme peut être un outil important :

- en dépassant ce qui freine l'unité des luttes : construisons à partir de la base une organisation unifiée en partant des différentes structures de lutte, fondée sur 1/ des

structures syndicales locales regroupant toutes les catégories, sur un même lieu de travail, 2/ un fonctionnement démocratique avec notamment le droit de tendance ;

- en construisant les solidarités : soutien et popularisation des luttes existantes, organisation de la solidarité (caisses de grève). Cette solidarité collective est aussi nécessaire pour faire face à la répression qui touche en premier lieu la jeunesse et les quartiers populaires, et aux offensives d'extrême-droite ;
- en favorisant la démocratie dans les luttes : AG intersyndicales et souveraines des personnels dans les établissements, qui se coordonnent à tous les niveaux ;
- en encourageant les convergences à la base entre le mouvement syndical et les luttes qui combattent le capitalisme : « Soulèvements de la terre », luttes antiracistes et féministes, contre les violences policières... ;
- en impulsant de manière concrète des pratiques de solidarité internationaliste, par le soutien aux droits des peuples (Kanak, Palestine, Ukraine...). Les mobilisations comme celles de « Stop Arming Israël » (qui milite pour l'arrêt des livraisons d'armes à l'État israélien) montrent que c'est possible !

Féminisme

La question de la grève féministe prend de l'ampleur. Cette perspective doit être construite par des AG, des réunions d'information, sur les lieux de travail et avec les nombreux collectifs auto-organisés. Sur ce sujet, comme pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, et pour les droits des personnes LGBTQIA+, généralisons dans tous les départements des commissions syndicales non-mixtes.

- en participant à la lutte contre le racisme, sur une base internationaliste : annulation de la dette des pays dominés, arrêt de la « Françafrique » et du néo-colonialisme, régularisation de tou-tes les sans-papiers, accueil de tou-tes les exilé-es.

Ce syndicalisme est indispensable, mais ne se construira pas sans vous : nous vous appelons à y participer, par votre vote mais aussi en nous rejoignant.

VOTEZ ÉMANCIPATION

Pour tout contact : tendance.emancipation@gmail.com, www.emancipation.fr

suite Liste Émancipation

- HOPITAL Marie-Noëlle (F) SNES 13
- JOUAS Isabelle (F) SNUipp 83
- JOUSMET Raymond (H) SNES 17
- KERENFLECH Julien (H) SNES 83
- KETERS Marjorie (F) SNES HDF
- KIZILIAN Claire (F) SNES 69
- LARTICHAUX-ULLMANN Daniel (H) SNES 95
- LASSOUED Toufik (H) SNES 13
- LAURENT Clément (H) SNES 13
- LÉ Sabine (F) SNES 94
- LE BOHEC Cécile (F) SNES 29
- LE BOULCH David (H) SNES 13
- LE BOURHIS Sylvain (H) SNES 13
- LEFÈVRE Ariane (F) SNUipp 78
- LE GALLO Julien (H) SNES 93
- LEMAÎTRE Bteuenn (F) SNES 29
- LENNE Clara (F) SNES 83
- LEVANNIER Pierre (H) SNES 75
- LEVET Philippe (H) SNUipp 76
- LÉVY Julien (H) SNES 38
- LIBERGE Erwan (H) SNESUP 17
- LIGER Delphine (F) SNUipp 17
- LINDSKOG Isabelle (F) SNES 13
- LORET DE CROIX Gaëtone (F) SNES 77
- MARCHESSÉAU François (H) SNESUP 86
- MARTIN Edouard (H) SNES 12
- MARILL Claude (H) SNPES-PJJ 75
- MARTINEZ Marie-Françoise (F) SNES 75
- MASSONNAT Sébastien (H) SNES 84
- MATHERON Yves (H) SNESUP 13
- MATHIS-NOGUES Dominique (H) SNES 77
- MEDJOUBI Maryam (F) SNES 13
- MÉLINAND Philippe (H) SNES 69
- MEYER France (F) SNES 56
- MINNAERT Sylvette (F) SNUipp 93
- MOCOEUR Aymeric (H) SNUipp 17
- MOISAN Eric (H) SNES 76
- GOUDARD Laure (F) SNES 69
- NOVELLO Mari-Line (F) SNES 11
- MINEAS-NAZAIRE Lucia (F) SNES 94
- OBSER Michael (H) SNUipp 17
- OUVRIÉ Natacha (F) SNES 94
- PASQUET FAVAREILLE Laetitia (F) SNES 75
- PAUL-DI VINCENZO Eliane (F) SNES 44
- OLIVIER Alexandra (F) SNEP 93
- PAULINET Jacques (H) SNES 30
- PIN Blandine (F) SNES 57
- PRADEL Mathieu (H) SNES 75
- PRADELLE Sylvie (F) SNES 75
- PRAT Henri-José (H) SNES 13
- REBOULET Catherine (F) SNES 01
- REDOUTEY Nicolas (H) SNES 25
- REY Stéphane (H) SNES 75
- REYMONET Christian (H) SNESUP 13
- RICCI Dominique (H) SNES 75
- RICHARD Diane (F) SNES 11
- RIQUALEN Armelle (F) SNES 13
- ROBERT Anne-Laure (F) SNES 30
- ROSENZWEIG Françoise (F) SNES 60
- ROTHIOT Carine (F) SNES 54
- SAETTLER Nicolas (H) SNES 83
- SALAUIN-MARHADOUR Sylvie (F) SNES 29
- SAUDEMONT Audrey (F) SNES 21
- SCHIMMER Christine (F) SNES 75
- SERRANO Magali (F) SNES 13
- SEYS Nicolas (H) SNES 77
- SOLDA Anne-Lise (F) SNES 13
- STEFANATOS Angela (F) SNES 75
- TARANTINO Luigi (H) SNES 59
- TORRES-CADENET Béatrice (F) SNES 83
- TORSET Didier (H) SNESUP 89
- VERAN Ivy (F) SNES 69
- VIET MARCHAND Daphné (F) SNES 13
- VIGHETTI Patrick (H) SNES 69
- VIVÉ Nathalie (F) SNES 83
- VUAILLE Sébastien (H) SNES 69
- WOIRHAYE-VUJTON Fabienne (F) SNES 69
- ZARZOUR Georges (H) SNES 13
- STAMBUL Pierre (H) SNES 13
- VINAY Olivier (H) SNES 93

Liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)

TOURNEUR Carine, F, SNES, 21
 MIGNOT Yacha, H, SNES, 13
 DANRY Édith, F, SNES, 21
 LEFEBVRE Jack, H, SNES, 78
 ROUVIERE Nadine, F, SNASUB, 13
 AURIGNY Jacques, H, SNASUB, 75
 LIONS Claire, F, SNES, 13
 LACOUORE Fabien, H, SNES, 93
 DEBORD Sylvie, F, SNETAP, 58
 ROUX Olivier, H, SNES, 2A
 BODIN Martine, F, SNES, 93
 LEFOURN Samuel, H, SNESUP, 38
 FLOURY Emmanuelle, F, SNES, 49
 ROUX Laurent, H, SNES, 93
 AMATO Jean-François, H, SNES, 13
 AMRI Nisa, F, SNES, 78
 ANDRIÉ Catherine, F, SNES, 34
 AUGER Joëlle, F, SNES, 93
 BALLEJOS Isabelle, F, SNES, 34
 BALLY Marie-Ange, F, SNES, 52
 BARBIER Jacques, H, SNES, 38
 BARBIER Marie, F, SNES, 78
 BARTOLOMÉ Amparo, H, SNES, 93
 BATHIARD Joël, H, SNES, 21
 BEAUCHAMP Yvan, H, SNES, 79
 BECHIR Naïma, F, SNES, 13
 BEL Clémentine, F, SNES, 13
 BEN NAJIM Abdesselam, H, SNES, 75
 BENAZOUZ Sofiane, H, SNES, 13
 BEQUIGNON Marie-Odile, F, SNES, 68
 BERT Michèle, F, SNES, 21
 BESSET Maurice, H, SNES, 67
 BESSILA Ouarda, H, SNES, 13
 BILLARD-ISCHER Marie-José, F, SNES, 21
 BISMUTH Simone, F, SNES, 92
 BOILARD Vincent, H, SNES, 13
 BONGARD Antoinette, F, SNES, 21
 BOURNE CHASTEL Christine, F, SNES, 13
 BOURSE Alexandra, F, SNES, 21
 BRANCASTI Irène, F, SNES, 93
 BRAVIN Stefania, F, SNES, 68
 BUFFARD Élisabeth, F, SNES, 13
 CABANTOUS Stéphanie, F, SNES, 34
 CAILLE Christelle, F, SNES, 69
 CAMELIN Éric, H, SNES, 58
 CAMMAS Guillaume, H, SNES, 68
 CAPDEVILLE Marie-Claude, F, SNES, 11
 CATALOGNE Jean, H, SNES, 75
 CHASTRUSSE Corinne, F, SNES, 93
 CHAUVET Serge, H, SNES, 68
 CHENAVAZ Lydie, F, SNES, 13
 CHEVALIER Monique, F, SNES, 77
 CLAUDÉON Carole, F, SNEP, 78
 COLLAY Marie-Claude, F, SNES, 42
 COMBE Sophie, F, SNASUB, 13
 CONIL Jean-Michel, H, SNES, 13
 DE CHAUMARAY Hugues, H, SNASUB, 75
 DE CHAUMARAY Isabelle, F, SNES, 75
 DE GASQUET Jacques, H, SNES, 13
 DELMAS Sabine, H, SNES, 68
 DESUMER Vivien, H, SNUIPP, 57
 DETONGNON Marion, F, SNASUB, 13
 DIAZ Valérie, F, SNES, 13
 DREIDEMY Véronique, F, SNUIPP, 67
 DUBESSY Jean, H, SNCS, 54
 DUPRAZ Benjamin, H, SNES, 91
 EHLENBERGER Carole, F, SNICS, 67
 ÉLIES Isabelle, F, SNES, 21
 ESKÉNAZY Line, F, SNES, 93
 FIANCETTE Marie, F, SNES, 95
 FORTIN Sibel, F, SNES, 976 - Mayotte
 FOURNET Dominique, F, SNES, 38
 FUK CHUN WING Jonathan, H, SNES, 13
 FUNTOWICZ Antoine, H, SNES, 21
 GAGELIN Stéphane, H, SNES, 21
 GAILLARD Madeleine, F, SNES, 21
 GARCIA Patricia, F, SNES, 21
 GARNIER Lorraine, F, SNES, 92
 GASQUEL Nils, H, SNES, 13
 GAUDILLERE Nadine, F, SNES, 69

Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)

Non à l'austérité.

L'argent pour l'école, pas pour la guerre. Combattre en toute indépendance syndicale.

La situation en cette rentrée est grave. En cette rentrée la question est celle de l'action tout de suite pour obtenir les professeurs, les personnels, la réouverture des classes fermées, alors qu'il y a des milliers de fermetures de classes : 175 à Paris, 131 dans le 94, etc., pour qu'il y ait un professeur devant chaque classe. Il manque de tout dans cette rentrée, des profs, des AED, des AESH pour les élèves en situation de handicap qui ont droit à des heures d'accompagnement mais qui se retrouvent dans les classes ordinaires sans aucune aide. Des étudiants n'ont pas de place à l'université. La scolarité de milliers d'élèves est saccagée. Nos salaires sont bloqués. Des collègues sont encore au travail à 62, 63, 64 ans.

Mais ce qui marque aussi la rentrée, c'est la résistance de nos collègues, ce sont les réunions dans lesquelles on décide d'aller chercher les revendications, et en plusieurs endroits les personnels arrachent la réouverture de dizaines de classes comme dans le 94.

C'est ce mouvement que notre syndicat doit aider et amplifier aujourd'hui. Il faut répondre à la situation par le combat afin d'obtenir tout de suite les revendications indispensables pour pouvoir travailler avant de décréter de nouvelles journées d'action.

Barnier et Genetet : priorité à l'austérité et à l'armée

Macron a désigné Michel Barnier comme Premier ministre, au mépris du résultat des élections législatives ; nul ne peut savoir combien de temps ce gouvernement durera tant l'instabilité politique est grande.

Barnier, loin de répondre aux revendications, annonce que « des efforts » seront à fournir.

La nouvelle ministre de l'Éducation, Anne Genetet, le dit clairement : « *d'un côté les impératifs budgétaires imposent des économies drastiques de l'ordre de 20 milliards d'euros pour le budget 2025,*

de l'autre, l'exigence de défense nationale et de sécurité collective, soulignée par l'OTAN, nous enjoint de porter notre budget de défense au-delà des 2 % du PIB [...] J'attends donc du prochain gouvernement qu'il se montre intransigeant sur le respect de la loi de programmation militaire à l'euro près... » (Tribune du 20 août 2024). Lors de sa prise de fonction elle a affirmé : « *l'école ne change pas de cap* ». Une chose est sûre, ce gouvernement et ses successeurs vont mener une politique brutale contre les personnels et tous les travailleurs : austérité, blocage des salaires, attaques contre la Sécurité sociale, à commencer par l'indemnisation des arrêts maladies, et poursuite des réformes dont celle des retraites et celle du choc des savoirs.

Défendre les revendications en toute indépendance syndicale

L'action syndicale part des besoins, l'action syndicale pour combattre pour les salaires et recruter des personnels en nombre suffisant n'est pas corsetée par le budget de l'État. L'action syndicale ne se satisfait d'aucune suppression de poste, même si elle est issue d'un budget voté par le Parlement.

Combattre la loi de programmation militaire allouant au moins 413 milliards en six ans pour l'armée et exiger que les milliards aillent à l'école et aux hôpitaux, pas à la guerre, est de même une nécessité syndicale.

L'indépendance vis-à-vis des partis politiques, du gouvernement et de l'État est une condition de l'action syndicale.

Pour agir, nous avons besoin de revendications claires.

Pour l'abrogation de la réforme des retraites ou pour sa suspension ?

Macron et Barnier, qui va quitter Matignon avec une retraite mensuelle de 28 370 euros, entendent maintenir la réforme des retraites portant l'âge de départ à 64 ans. La FSU s'est prononcée depuis

2023 pour l'abrogation de la réforme des retraites. Dans l'appel signé en commun avec la CGT et Solidaires, cette demande est réaffirmée. Nous pourrions nous féliciter de cette prise de position.

Mais une autre revendication est formulée dans la lettre unitaire au premier ministre Michel Barnier en date du 13 septembre, signée par les fédérations syndicales CFDT, CGC, CGT, FA, FO, FSU, Solidaires, UNSA : « ainsi nous souhaitons que la réforme des retraites de 2023 soit **suspendue** afin d'engager de nouvelles discussions ».

Les mots ont un sens. Suspension ? Ou abrogation ? Que demandons-nous ? La demande de « suspension » de la réforme est-elle un pas vers Barnier qui se déclare « prêt à ouvrir le débat » pour son « amélioration pour les personnes les plus fragiles » ? Barnier dit clairement qu'il maintiendra le départ à 64 ans. Nous devons être clairs et demander l'abrogation de la réforme des retraites et du report à 64 ans.

Salaires au mérite, disparition des corps et des catégories : abandon du projet de réforme Guérini

Le ministre Guillaume Kasbarian succède au ministre Guérini et *Les Echos* du 23 septembre annonce que « il a de fortes chances de reprendre la réforme de la fonction publique ». Le projet Guérini prévoyait un recours accru à la révocation pour « insuffisance professionnelle », le salaire « au mérite » et donc la poursuite du blocage des salaires, la remise en cause des corps et des catégories basés sur des recrutements par concours, et des progressions de carrière selon l'ancienneté. L'action doit combattre les réformes en cours ou leur reprise sous un autre nom par un autre ministre. Ce projet doit être retiré et abandonné.

Groupes de niveau : demander l'abrogation ou le maintien de groupes hétérogènes à effectifs réduits ?

Le Choc des savoirs continue à se mettre en place et veut instituer un véritable tri social. Les groupes de niveau ont pour fonction d'empêcher des milliers d'élèves d'entrer au lycée général et professionnel pour les orienter vers les stages en entreprises, l'apprentissage, les petits boulots, le SNU et l'armée.

La résistance des personnels a permis que les groupes de niveau ne soient pas mis en place dans plus de la moitié des collèges. C'est un point d'appui pour obtenir l'abrogation de toutes les mesures

du choc des savoirs.

Pour sa part, la motion du CN du SNES « appelle les équipes à faire le bilan de l'organisation des groupes dans leur collège au plus tard au moment de congés d'automne, à exiger des améliorations immédiates, comme par exemple le maintien de groupes hétérogènes à effectifs réduits, et à peser pour un retour au groupe classe dans toutes les disciplines à la rentrée prochaine ».

La résistance individuelle, établissement par établissement, ne peut suffire : l'action nationale pour arracher l'abrogation des textes imposant les groupes de niveau et les autres mesures est nécessaire.

L'action dans la rue, dans la grève, pour les revendications, sera décisive et la FSU doit la préparer.

Il faut revenir à une orientation basée sur la défense des revendications et elles seules, en toute indépendance :

- Pour l'augmentation des salaires en points d'indice, sans contreparties.
- Pour l'abrogation de la réforme des retraites, contre le départ à 64 ans.
- Pour l'abrogation de l'arrêté du 15 mars et de tous les textes organisant le Choc des savoirs.
- Pour le retrait de la réforme du lycée, du bac Blanc, des lycées professionnels et de Parcoursup.
- Pour le retrait du projet Guérini, pour le maintien des corps, des statuts et des concours.
- Pour la défense de la Sécurité sociale, contre les accords sur la PSC signés par la FSU.
- Pour l'abrogation de la loi de programmation militaire : restitution des 413 milliards aux budgets de la santé, de l'éducation et aux salaires.
- Non à la militarisation de la jeunesse : suppression des classes défense, du SNU, et de l'uniforme.
- Pour la défense du droit de grève, des droits syndicaux et de toutes les libertés.
- Fonds publics à la seule école publique : abrogation des lois anti-laïques obligeant au financement de l'enseignement privé par 12 milliards de fonds publics.

C'est le sens de notre liste. Nous vous invitons à voter pour la liste URIS.

Pour tous contacts : carine.n.tourneur@wanadoo.fr, jacklefebvre1@free.fr

suite Liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)

- GAY Isabelle, F, SNUIPP, 57
- GEMBERLÉ Jean, H, SNES, 68
- GENTY Jérémie, H, SNES, 78
- GOUNON Geneviève, F, SNES, 42
- GUÉNOUX Michel, H, SNUITER, 21
- HERON Carinne, F, SNES, 92
- HOOHS Muriel, F, SNES, 68
- HOYET Pierre-Alain, H, SNES, 13
- HUGUENARD Marine, F, SNES, 21
- HUJIN Stéphanie, F, SNES, 88
- HUSSON-STEINBACH Anne, F, SNUIPP, 67
- JALLOT Pierre, H, SNES, 19
- JASSIONNESSE Lionel, H, SNES, 21
- JOURDAN Yannick, H, SNASUB, 56
- JUNKER Joanne, F, SNES, 67
- KHIATHI Myriam, F, SNUIPP, 67
- KLEIN Vincent, H, SNUIPP, 67
- KRETZ Laurence, F, SNES, 57
- LABAT Bernard, H, SNUIPP, 11
- LAUNAY Clément, H, SNES, 88
- LE BARS, Loïc, H, SNES, 44
- LE BRAS, Savine, F, SNES, 78
- LE TUHAUT Patrick, H, SNASUB, 29
- LECORGUILLE Claude, H, SNES, 38
- LEFEBVRE Michel, H, SNES, 93
- LEGNANI Patrice, H, SNES, 13
- LEUDIÈRE Léone, F, SNASUB, 29
- LEVADNY DELVA Laurent, H, SNCS, 21
- LEVEQUE Anne Catherine, F, SNUIPP, 57
- MACHERY Éric, H, SNES, 13
- MAGNAN Édith, F, SNES, 13
- MAILLET Joseph, F, SNASUB, 13
- MALLARD Françoise, F, SNES, 21
- MANES David, H, SNES, 13
- MAOUZE Aziza, F, SNES, 42
- MARC Gérard, H, SNES, 21
- MARCHAL Marc, H, SNES, 68
- MARTIN Angel, H, SNES, 67
- MEIGNANT Anne-Sophie, H, SNES, 92
- MOINS LEGRAND Annette, F, SNES, 58
- MONNOT Fabrice, H, SNES, 68
- MONOT Adeline, F, SNUIPP, 57
- MUHULET Viviane, F, SNES, 13
- MURAT Jean-Christophe, H, SNESUP, 13
- OJAYA Youssef, H, SNES, 13
- OUKKAL Djamel, H, SNES, 13
- PAGANO Isabelle, F, SNES, 78
- PAILLLOUX Marie, F, SNES, 13
- PEGUET Ivonne, F, SNES, 50
- PELLERIN Christophe, H, SNES, 21
- PÈRE Jacques, H, SNES, 77
- PETIT Romuald, H, SNES, 68
- PIQUET Marie-Louise, F, SNES, 93
- PITT Joël, H, SNETAP, 48
- PLESSARD France, F, SNES, 21
- POLO Paola, F, SNES, 75
- PORCHEREL Vanessa, F, SNES, 21
- PREVOST Florence, F, SNES, 92
- PUTERCUS Martine, F, SNASUB, 75
- REVOLLON Bernard, H, SNUJEP, 67
- RISTORI Jean-Luc, H, SNES, 13
- RUELLO Fanny, F, SNES, 50
- SAUVAGEOT Nicolas, H, SNES, 21
- SCHUBLIN Adèle, F, SNUIPP, 67
- SEGURA Anaïs, F, SNES, 13
- SENTY Catherine, F, SNES, 69
- SERRATRICE Hélène, F, SNES, 21
- SOLINAS Olivier, H, SNES, 13
- SUCHARD Sophie, F, SNESUP, 95
- THIL Pascal, H, SNUJEP, 67
- TROUCHE Virginie, F, SNES, 21
- VALLET Pierre, H, SNES, 21
- VENDEVILLE Marie, F, SNES, 13
- VEYSSIÈRE Bernard, H, SNCS, 19
- VILLAEYS Florence, F, SNUIPP, 67
- VILLEMUS Gilles, H, SNES, 13
- WILLIOT Agnès, F, SNES, 13
- WINTENBERGER Audrey, F, SNUIPP, 67
- WOLLENSCHNEIDER Michèle, F, SNES, 68
- ZARZELLI Marie-Dominique, F, SNUIPP

Liste Front Unique

SCHNEIDER Mireille SNES 57
 PANTHOU Eric SNASUB 63
 SAINT-LAGER Marie-Claire SNCS 38
 BLEGENT Yannick SNUIPP 63
 BREDA Yvon SNES 59
 CHAIZE Nathalie SNES 13
 GORCE Julien SNUIPP 93
 ROUGERIE Olivier SNES 63
 DUTHEIL Denis SNUIPP 92
 VYE Oriane SNASUB 63
 RIZZO Robert SNUEP 13
 CLERMONT Agnès SNES 92
 AURAND Patrice SNASUB 91
 BARATHON Julien SNES 63
 DEBAIR Martine SNUIPP 75
 VAYSSIERE-GASPARD Valérie SNASUB 34
 FREITAS Antonio SNESUP 63
 MAILLARD Jean-Marie SNCS 75
 RAPADY Claude SNASUB 974
 NEULLAS Hélène SNES 63
 MICHEL Boris SNEP 18
 SPINAZZE Jean-Michel SNES 30
 MAC LEOD Hélène SNCS 94
 ANKAOUA Yves SNUIPP 34
 ROUSSELY Delphine SNES 84
 GODARD Jean-François SNUEP 63
 ROBERT Frédéric SNES 34
 BURLAUD Julie SNEP 18
 FAUGIER Thierry SNES 63
 OGIRON Stève SNASUB 78
 BELLVER Étodie SNUIPP 34
 SAINTE COLOMBE Claude SNCS 63
 BERNARD Denis SNUIPP 54
 DELTRIEUX Marie-Françoise SNASUB 13
 GALTIER Fabrice SNESUP 63
 CHUZEVILLE Édouard SNES 69
 MEDJOUINE Sarah SNES 63
 CAVALUCCI Remy SNASUB 06
 TONNERRE Jean-Marc SNCS 38
 CHACORNAS Kareen SNUIPP 30
 DE MAUPEOU Anne SNASUB 59
 BACQ Félix SNES 94
 FRAYSSE Nathalie SNCS 06
 ROUSSELY Jean-Louis SNES 63
 BOUDJADA Nassira SNESUP 38
 PSAUME Florence SNUIPP 34
 TANNÉ David SNUEP 75
 EYMARD Marie-Anne SNASUB 63
 JEANNE Alexis SNES 973
 DELÉTANG Céline SNAC 93
 MILHABET Karine SNUTEFI 63
 JULLIEN Bruno SNASUB 06
 DESSIN Julien SNUIPP 92
 DUVERGER Marie SNCS 63
 LINQUÉ Benoît SNASUB 75
 SUBIRATS Nathalie SNES 971
 ROUAULT Jérémie SNESUP 83
 SOLTYSIAK Marie-Laure SNASUB 62
 MAÇNA Ismaël SNUEP 63
 BOHN Annick SNASUB 67
 THOMAS Laurent SNES 12
 MICHEL Claire SNES 63
 D'OLIVEIRA-REZENDE Olivier SNASUB 59
 PAQUET Carole SNES 13
 GUICHENDUCQ Chantal SNUIPP 54
 VERSE Florence SNASUB 34
 VOLDOIRE Bernard SNES 63
 LAW-YING Marie Anick SNASUB 974
 HAREWOOD Audrey SNASUB 91
 CASTEL Jean-Marc SNES 30
 RAYMOND Chloé SNES 34
 BARBAT Claire SNUIPP 63
 MARTIN DE CHAMAS Stéphanie SNASUB 07
 BERNAL Astrid SNES 63
 LANZI Patrick SNUEP 13
 CHEVRIER Jean-Baptiste SNES 63
 GRONDIN Flora SNASUB 974
 MESSAOUI Lytia SNES 34
 MASSABEAU Katia SNUIPP 92
 CUNY Christophe SNES 57

Front Unique

Aucune concertation avec le gouvernement ultra-réactionnaire Macron-Barnier !

À bas son budget de guerre contre les travailleurs et la jeunesse !

Front uni des organisations syndicales pour en empêcher l'adoption !

La double défaite électorale de Macron a ouvert une profonde crise politique et c'est bien le RN qui en sort renforcé. Au nom d'un « front républicain » contre le RN, les partis du NFP ont retiré leurs candidats pour permettre l'élection de Borne, Darmanin et Wauquiez, ennemis acharnés des travailleurs, de la jeunesse et des immigrés. Les directions syndicales ont pleinement appuyé le NFP dans cette position.

Ce « front républicain » censé faire barrage au RN et à ses « idées », a abouti à la nomination par Macron de Barnier comme premier ministre, avec le soutien des partis bourgeois Renaissance-Modem-Horizon-LR et le consentement du RN.

Barnier est un représentant de LR. En 2021, son programme, c'était la retraite à 65 ans et des propositions contre l'école (suspension des allocations familiales pour certains parents, recrutement des équipes éducatives par les chefs d'établissement et instauration de l'apprentissage dès 14 ans).

Mais surtout, il s'était distingué par ses préconisations contre les immigrés, récemment réitérées, très proches du RN. A tel point que Marine Le Pen, dans *La Tribune* dimanche du 8 septembre, a indiqué : « Il est incontestable que Michel Barnier semble avoir, sur l'immigration, le même constat que le nôtre. Maintenant nous attendons de lui des actes ».

Pour Macron, le nouveau gouvernement doit poursuivre et amplifier les attaques contre les travailleurs et la jeunesse. Et pour cela, un budget aux coupes massives contre la santé et l'école et contre tous les domaines sociaux, déjà en situation critique. Et au contraire, l'augmentation des budgets de l'armée et de l'intérieur.

Face à ce gouvernement de guerre généralisée contre les acquis du prolétariat, la responsabilité de notre fédération est de se dresser contre lui et de préparer l'affrontement.

La FSU doit clairement condamner le budget en gestation et préparer la mobi-

lisation pour empêcher son adoption. Pour cela, la FSU doit œuvrer à la constitution d'un front uni des organisations syndicales (en particulier CGT-FO-FSU). Avec en perspective la préparation d'une manifestation nationale à l'Assemblée pour interdire l'adoption du budget scélérat.

Ce gouvernement instable prépare une offensive généralisée contre les travailleurs

En raison de la crise du capitalisme français, le gouvernement Macron-Barnier a des objectifs très ambitieux. Et comme il ne bénéficie pas d'une majorité – même relative – à l'AN, il est de fait l'otage du RN, maître de sa survie.

Manquant de force à l'AN, Barnier espère en trouver ailleurs. Le 6/09, il a déclaré sur TF1 : « On doit respecter et prendre en compte les partenaires sociaux, les syndicats. Notre pays a besoin de syndicats forts ».

La ficelle est énorme ! Quand il évoque les partenaires sociaux et les syndicats, c'est dans un seul but : obtenir de leurs dirigeants la légitimation de ses projets. Son offre de concertation est toujours au service du gouvernement qui y recourt. Quelle a été la réponse des dirigeants syndicaux de la Fonction publique à sa proposition ? Dans une lettre à Barnier du 13 septembre, unanimes, ils écrivent : « Ainsi, nous souhaitons que la réforme des retraites de 2023 soit suspendue afin d'engager de nouvelles discussions ».

La revendication qui était celle de tous les syndicats et de l'immense majorité des travailleurs (l'abrogation de la réforme des retraites) est purement évacuée pour une demande de suspension et d'engagement de « nouvelles discussions ». De « nouvelles discussions », c'est justement la proposition de Barnier, partisan de la retraite à 65 ans. Comme le relate *Le Figaro*, au cours de son interview à TF1 : « Il a souligné sa volonté de prendre le temps de discuter avec l'en-

semble "des partenaires sociaux" concernés par la réforme [des retraites]. Si Michel Barnier entend ouvrir de possibles discussions sur le sujet, il veut, quoi qu'il arrive, respecter "le cadre budgétaire". » Pour Barnier, de « nouvelles discussions » auraient comme seul objectif, d'aggraver considérablement la contre-réforme de 2023.

Les directions syndicales de la FP, doivent refuser toute nouvelle discussion en ce domaine et exiger l'abrogation pure et simple de la réforme de 2023, et pas sa suspension.

En finir avec la stratégie des directions syndicales qui conduit toujours aux défaites

Pour le gouvernement, la concertation est toujours un moyen essentiel pour avancer dans la mise en œuvre de ses projets.

Mais à certains moments, quand les travailleurs se mobilisent, elle devient délicate, voire impossible. Ce fut le cas au moment de la contre-réforme des retraites de 2023. Mais alors, les dirigeants syndicaux ont refusé obstinément d'engager le combat centralisé pour interdire le vote de la loi contre nos retraites. En particulier, ils ont refusé d'appeler à une manifestation nationale et centrale devant l'Assemblée. Au contraire, ils ont multiplié les journées d'action, dilapidant les forces, au lieu de les concentrer – là où tout se décidait – à l'AN.

Les dirigeants syndicaux, dont ceux de notre fédération, sont responsables de notre défaite.

Pour le choc des savoirs, là encore, la direction nationale du SNES a refusé de convoquer une manifestation nationale au ministère de l'Éducation nationale, pour imposer le retrait du choc des savoirs. Au contraire, à nouveau, au lieu de centraliser et de concentrer les énergies, elle a multiplié les grèves de 24h et les actions décentralisées, pavant la voie à la défaite.

À bas le budget Macron-Barnier !

Notre fédération doit refuser toute concertation avec ce gouvernement, notre ennemi déterminé. Il doit préparer l'affrontement indispensable pour empêcher l'adoption de son budget scélérat.

Prétendre qu'il pourrait y avoir des « avancées » sur nos revendications (salaires, statuts, conditions de travail...) sans empêcher l'adoption du budget, est une tartufferie.

Quant à prétendre obtenir l'abrogation des contre-réformes (retraites, choc des savoirs, Lycées, etc.), sans se battre contre le budget qui est une arme dans leur application, encore une supercherie !

Notre fédération doit proclamer : À bas le budget Macron-Barnier ! Elle doit s'adresser aux responsables des autres organisations syndicales (en particulier CGT et FO) pour qu'ils se prononcent en ce sens et pour qu'ils constituent un front uni des syndicats pour interdire l'adoption de ce budget ultra-réactionnaire.

Avec pour perspective une immense manifestation nationale à l'Assemblée.

Pour soutenir cette orientation, votez, faites voter pour Front Unique !

Le 23 septembre 2024 (frontunique.com)

Palestine, Kanaky : la FSU doit se placer du côté des peuples opprimés !

L'extermination du peuple palestinien par l'État d'Israël se poursuit sans accroc depuis un an. L'État sioniste vient d'étendre son offensive contre le Liban et sa population.

Les impérialismes américain, anglais, français... soutiennent tous Israël. Il n'y a donc rien à attendre de l'ONU.

Plus personne ne croit aux incantations pour une « paix juste et durable » ou à la prétendue « solution à deux États » qui renvoient dos à dos, l'opresseur et l'opprimé.

La direction de la FSU doit enfin prendre position en défense du peuple palestinien et exiger l'arrêt de la répression contre ceux qui lui expriment leur soutien.

Elle doit s'engager dans l'organisation du boycott d'Israël. Et en particulier, appeler au boycott académique des universités israéliennes impliquées dans le processus de colonisation, y compris militaire.

Contre les Kanaks, le gouvernement français mène dans tous les domaines une violente politique coloniale.

La direction fédérale doit enfin se placer inconditionnellement du côté du peuple kanak, opprimé par l'État français. Elle doit exiger l'abrogation de la réforme du code électoral, l'arrêt immédiat de la répression, le retrait des troupes françaises et la libération immédiate et la relaxe des militants expatriés et incarcérés.

suite Liste Front Unique

HAMIEUX Pauline SNASUB 38
 JOLIVET Rose-Marie SNES 30
 COVELO David SNES 84
 MOUNIER Stéphane SNESUP 83
 VILLEGIER Pauline SNUIPP 63
 HAINES Julien SNCS 34
 OGIRON Essia SNES 75
 LE MEUR Christine SNES 85
 PAVADY ULRICH Jean Steeve SNASUB 974
 BURLAUD Corinne SNUIPP 03
 LAURENT Fabienne SNES 63
 ROUET Philippe SNASUB 974
 METTEN Michèle SNES 57
 QUAGGETTO Michel SNCS 75
 TERRAY Luca SNASUB 63
 IMBERT Laurence SNUIPP 18
 KHELIFI Mohamed SNUPEP 13
 PATTEL-SORRENTINO Nathalie SNESUP 83
 MONDON Ghislaine SNES 63
 IRA Chantal SNASUB 974
 LEMARCHAND Annie SNCS 75
 ROUSSELY Catherine SNES 63
 TURCAUD Serge SNASUB 75
 SOTO ORTIZ Raphaël SNES 34
 MYOUNG Marie SNUIPP 63
 THEMENY Catherine SNES 13
 RIVIER Sylvain SNASUB 78
 NIVAGGIOLI Christophe SNES 63
 BAUDRY Mireille SNEP 86
 SPINAZZE Félix SNCS 34
 ROBERT Nathalie SNASUB 62
 CHAUMART Corinne SNES 92
 COUTEAU Thomas SNES 30
 MERLE Anne SNES 63
 LAVENIER-BREYTON Maryline SNUIPP 92
 FERRERO Farida SNASUB 06
 PICHON Blaise SNESUP 63
 AMUTIO Prune SNES 34
 ROTELLI Sylvain Pablo SNCS 92
 LAZUECH Frédéric SNASUB 63
 VIVO Marie-Christine SNES 30
 BUISSON Laurent SNES 66
 BRIHAYE Marie-Anne SNASUB 63
 TIMSIT Yauri SNCS 13
 HERLAUT Alexandra SNES HDF
 SCHNACKENBOURG Clément SNES 75
 SANTRE DELANNOY Christine SNASUB 59
 JOURNIAC Nicole SNES 34
 SANIAL Virginie SNESUP 83
 GUILLOT Jean-Pierre SNES 63
 COLICHE Stéphanie SNASUB 63
 FESTAS Anne SNES 15
 MARÉCHAL Manuel SNCS 38
 CAUMES Anna SNES 34
 GALTIER Isabelle SNES 63
 FIORENTINO Alain SNUIPP 34
 PONTIER René SNES 30
 MARTINEZ Pierline SNES 69
 FIGUE Richard SNES 63
 ANGEMONT Paul SNASUB 91
 FELTEN Agnès SNES 54
 NUJAYM Jonas SNES 34
 RAVET Viviane SNESUP 63
 MAILLY Armélie SNES 30
 LLURBA Jean SNASUB 34
 HUGUENOT Julie SNES 26
 DOMINGO Laurent SNES 84
 PERREAU Mélanie SNASUB 63
 CHAMARET DEBETZ Lili SNES 34
 CHHEN Alexis SNES 57
 GAZELLE Johan SNES 30
 LE PEMP Isabelle SNES 63
 JEAN-BAPTISTE Maurice-Christian SNASUB 91
 CLAUDEPIERRE Anaïs SNES 34
 LUCIANI Xavier SNESUP 83
 FONTBONNE Alexis SNES 63
 PÉREZ Marion SNES 34
 SANTRE Fabien SNASUB 59
 LAFLEURIEL Magali SNES 63
 BETTENDROFFER Dylan SNES 34

11^e CONGRÈS NATIONAL

RENNES
3-7 FÉVRIER
2025



Fédération Syndicale Unitaire

